



RAPPORT DE SUIVI 2009-2011 La Transparence Compte



RAPPORT DE SUIVI 2009-2011

Edité par Christopher Eads et Anders Tunold Kråkenes au Secrétariat international de l'ITIE

Photographies

ITI

Les droits sur les photographies sont disponibles à eiti.org/document/progressreport

RAPPORT DE SUIVI 2009-2011

La Transparence Compte

inistration, du President et du Chef du Secretariat international	2						
	4						
léfinition et fonctionnement de l'ITIE	6						
	8						
e 2009-2011	10						
L'ITIE renforce la confiance et le dialogue							
nce	13						
le rôle de la société civile et des communautés	14						
s affaires	15						
	16						
	17						
e d'assurance-qualité de l'ITIE	18						
s pour davantage de cohérence et d'efficacité	19						
Gouvernements	20						
Société Civile	21						
Entreprises	22						
Institutions Financières Internationales	23						
	24						
x partenaires	25						
	26						
Gouvernance, gestion et financement de l'ITIE							
	29						
administration de l'ITIE en 2009-2001, e Secrétariat International	30						
Répertoire des pays mettant en oeuvre l'ITIE							
	et le dialogue nce le rôle de la société civile et des communautés s affaires et d'assurance-qualité de l'ITIE s pour davantage de cohérence et d'efficacité Gouvernements Société Civile Entreprises Institutions Financières Internationales x partenaires mancement de l'ITIE administration de l'ITIE en 2009-2001, et Secrétariat International						

L'ITIE, une norme qui a fait ses preuves et qui continue de se renforcer



Lorsque nous avons été choisis en 2009 à la Conférence de Doha pour siéger au sein de son Conseil d'administration, l'ITIE avait déjà beaucoup évolué depuis son lancement sous forme d'une série de projets pilotes et d'un assemblage de quelques principes en faveur de la transparence. Nous avons hérité d'un processus multipartite reconnu au niveau international et fondé sur des principes et des règles convenus ainsi que sur un mécanisme d'assurance-qualité appelé « Validation de l'ITIE », visant à garantir que les pays mettant en œuvre l'ITIE soient évalués en fonction de leur performance par rapport aux règles de l'ITIE. Équipés de ces outils, nous nous sommes alors assignés pour tâche de les utiliser, au même moment où 22 pays candidats de l'ITIE étaient tenus de respecter une date-butoir de Validation fixée à mars 2010.

L'ITIE À L'ÉPREUVE DE L'EXPÉRIENCE

Le processus ITIE, négocié avec soin au cours d'un certain nombre d'années, a été véritablement mis à l'épreuve lorsque les pays candidats se sont engagés dans la Validation conduisant à la date-butoir de mars 2010. Cette période a été cruciale pour vérifier que la méthodologie de l'ITIE fonctionnait bien dans la pratique. À la fin de 2010, le Conseil d'administration a désigné cinq pays conformes à l'ITIE. Des décisions difficiles ont été prises au cours de ce processus, y compris la radiation et la suspension de pays mettant en l'œuvre l'ITIE, la prorogation de délais et l'obtention d'un consensus sur la manière dont certains indicateurs de l'ITIE devaient être interprétés et appliqués. La vague de Validation qui a eu lieu en 2010 a représenté un immense défi pour le Conseil d'administration, mais également une occasion de démontrer la solidité du processus ITIE.

Le Comité de Validation du Conseil d'administration a été chargé de l'examen des rapports de Validation. Ses membres ont travaillé sans relâche pour présenter leurs recommandations au Conseil d'administration tout au long du processus. Le Conseil d'administration a convenu de la nécessité pour 10 pays de mettre en œuvre des mesures correctives. Le consensus général qui se dessine souligne que si certains aspects de l'ITIE peuvent être améliorés, les fondations de l'initiative sont saines. La norme de l'ITIE s'est révélée solide, pertinente et rigoureuse. Le modèle multipartite de l'ITIE a prouvé que les gouvernements, les entreprises et les organisations de la société civile pouvaient arriver à des résultats significatifs en travaillant conjointement au développement et à l'application de règles et principes, que ce soit au sein du Conseil d'administration ou au sein des groupes multipartites de chaque pays mettant en œuvre l'ITIE.

2011 ET AU-DELÀ

Si la période 2009-2011 a marqué la fin des débuts de l'ITIE, la prochaine phase de notre cheminement promet d'être tout aussi stimulante. Nous avons démontré que le processus ITIE fonctionne. En tirant des enseignements des expériences de Validation et de mise en œuvre, nous savons à présent comment le faire fonctionner encore mieux. Ainsi, nous conclurons notre mandat avec une révision des règles de l'ITIE. Ces changements ont pour but de renforcer la norme et de l'adapter aux nouveaux défis. Nous ouvrons la voie à une attention plus grande en faveur de l'évaluation des résultats, à l'assurance d'une plus grande qualité de mise en œuvre dans les pays qui ont déjà été reconnus conformes, à la garantie d'une meilleure régularité et ponctualité des déclarations et à l'adaptation de notre accompagnement de manière à

faciliter la transparence dans des domaines tels que la déclaration au niveau infranational et la prise en compte de contrats complexes impliquant le troc de ressources naturelles contre des infrastructures. Les membres du Conseil d'administration ainsi que les gouvernements, les entreprises et les organisations de la société civile dont nous sommes issus sont fiers d'avoir contribué à l'évolution de l'ITIE. Nous nous réjouissons d'apporter notre soutien à la poursuite du développement de l'ITIE au cours des prochaines années.

LES ADIEUX À NOTRE PRÉSIDENT

Le Conseil d'administration souhaiterait adresser ses adieux les plus sincères à notre Président, Peter Eigen. Peter a été un moteur dans l'évolution de l'ITIE. Il a orienté l'ITIE au travers de l'établissement de son Conseil d'administration et du Secrétariat international. Personne n'a consenti autant d'efforts pour engager de nouveaux partenaires, élargir la mise en œuvre et faire connaître la norme de l'ITIE au plan international. Nous lui adressons nos vœux les plus sincères de réussite pour ses projets futurs et sommes fiers d'avoir servi en tant que membres du Conseil d'administration sous sa présidence.

Aller au-delà du débat sur la transparence



Au cours des deux années qui se sont écoulées depuis la 4eime Conférence mondiale de l'ITIE à Doha, l'ITIE a connu un succès considérable dans l'élargissement de

sa base de soutien et le renforcement de son impact. Onze nouveaux pays ont été accueillis en tant que pays candidats de l'ITIE et les organisations de la société civile et les entreprises apportent un soutien accru à l'ITIE. En 2009 et 2010, l'ITIE a commencé à s'affirmer en tant que norme internationale pour la transparence des revenus dans les industries extractives. Avec la publication de plus de 30 rapports dans 19 pays au cours de ces deux années, nous avons dépassé le stade des discussions sur la transparence pour véritablement offrir cette dernière à des millions de citoyens dans le monde entier. La vague des 17 Validations de l'ITIE qui ont eu lieu en 2010 a permis d'éprouver l'approche multipartite et les principes de la transparence et de démontrer que notre norme fonctionne. En conséquence, le Conseil d'administration a pu désigner cinq pays

au total comme étant conformes à l'ITIE et plusieurs autres comme étant « proches de la conformité».

En me permettant de contribuer à l'évolution d'une initiative dont le but est de concrétiser les principes de transparence et l'approche multipartite auxquels je crois si ardemment, mon parcours avec l'ITIE a été extrêmement enrichissant. Le simple fait d'examiner la liste des intervenants et des participants à la 5e Conférence mondiale me montre la mesure des progrès accomplis depuis l'annonce par le gouvernement nigérian de l'introduction de l'ITIE en 2003. Plus que les intervenants mêmes, ce sont les récits qu'ils rapportent sur les réalisations accomplies dans les 33 pays mettant en œuvre l'ITIE et sur la manière dont cette dernière est en train d'améliorer la gouvernance, la redevabilité et le quotidien des gens ordinaires qui importent. Mais il reste cependant encore beaucoup à faire pour continuer d'améliorer la transparence et la gouvernance dans les industries extractives au niveau mondial. Cela dépendra dans une grande mesure de la manière dont les informations présentées par l'ITIE seront utilisées par la société

pour transformer la richesse issue de l'exploitation des ressources naturelles en progrès véritables au bénéfice des personnes vivant dans les pays qui en sont pourvus.

Je quitte mes fonctions de président de l'ITIE, mais pas celles de défenseur de l'ITIE. J'attends avec impatience les occasions de promouvoir l'ITIE et de contribuer à son évolution et à son impact sur la mise en oeuvre d'une meilleure gouvernance dans la gestion des ressources naturelles. L'exercice de mes fonctions en tant que président de l'ITIE a été une entreprise passionnante et un grand honneur. Je suis reconnaissant aux membres du Conseil et du Secrétariat de l'ITIE avec qui j'ai travaillé pour l'occasion qui m'a été donnée de diriger cette initiative unique et essentielle pendant ses premières années.

Président

Rassembler une communauté d'acteurs



Ce rapport a pour objectif de présenter les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'ITIE au cours des deux dernières années. Tout comme le fait

l'ITIE en général, ce rapport est centré sur les 33 pays mettant en œuvre l'initiative. Il reflète également la manière dont l'ITIE évolue. Le précédent rapport, publié avant la Conférence mondiale de 2009 à Doha, portait en grande partie sur la raison pour laquelle les pays mettent en œuvre l'ITIE et d'autres lui apportent leur soutien. Le présent rapport porte sur la manière dont est mise en œuvre l'ITIE. L'accent est mis sur le contenu des rapports de l'ITIE, sur la manière dont sont diffusées et utilisées ces informations, ainsi que sur l'impact et les avantages découlant de ce processus.

Au fur et à mesure que l'ITIE se développe, les tâches du Secrétariat international se multiplient. La priorité dans de nombreux pays, qui portait jusqu'à présent sur la validation, se

tourne à présent vers la mise en œuvre de mesures incitatives pour les pays conformes et leurs parties prenantes. Ainsi, le rôle du Secrétariat international consistant à rassembler les parties impliquées dans la mise en œuvre devient plus important que jamais. En accompagnant la mise en œuvre et en assurant l'échange des bonnes pratiques, en facilitant et en coordonnant le soutien international et l'apprentissage mutuel, en organisant et en participant aux réunions des coordinateurs nationaux de l'ITIE, tout comme par le biais d'autres efforts, nous nous employons à créer une large communauté. Cette communauté internationale de parties prenantes permet d'apporter des informations et de donner la parole aux communautés concernées par l'extraction des ressources

Nous tous ici à Oslo avons pris grand plaisir à nous mettre au service des pays mettant en œuvre l'ITIE, les autres parties prenantes et tout particulièrement, le Conseil d'administration de l'ITIE. Pour ma part, me retrouver à la tête d'une petite équipe aussi motivée a été une expérience très enrichissante. Cette grande

motivation tire sa source d'une conviction indéfectible envers l'ITIE. Avec la priorité sans précédent accordée au besoin de transparence et de redevabilité dont nous avons tous été témoins en 2010, il existe maintenant la ferme conviction que l'ITIE, de par son champ d'action précis et son mandat clair, apporte le genre d'ouverture que nous recherchons. Malgré toutes les difficultés, notre motivation est nourrie par le principe fondamental de l'ITIE : la transparence des relations entre les entreprises extractives et les gouvernements hôtes, associée à la redevabilité des gouvernements envers leurs citoyens.

La période 2011-2013 apportera de nouveaux défis à relever par l'ITIE, son Conseil d'administration et les pays mettant en œuvre l'ITIE. Le Secrétariat reste déterminé à soutenir ce processus pour garantir que l'ITIE donne l'occasion à plus de personnes dans plus de pays de bénéficier de plus d'avantages.

Jonas Moberg

Chef du Secrétariat international

L'ITIE dans le monde SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DE L'ITIE OSLO Pays conformes BUREAU DU PRÉSIDENT DE L'ITIE À BERLIN Azerbaïdjan Ghana Libéria 5ème CONFÉRENCE MONDIALE Mongolie **PARIS Timor-Leste** ■ Pays candidats **Afghanistan Albanie Burkina Faso** Cameroun Côte d'Ivoire Gabon Guinée (suspendu) Indonésie Irak Kazakhstan Kirghizistan Madagascar Mali Mauritanie Mozambique Niger Nigeria Norvège Pérou **République Centrafricaine** République Démocratique du Congo République du Congo **Sierra Leone Tanzanie Tchad** Togo Yémen

■ Pays mettant en œuvre l'ITIE

Allemagne

Australie

Zambie

Belgique

Canada

Danemark

Espagne

Etats-Unis d'Amérique

Finlande

Italie

Norvège Pays-Bas

Qatar

Royaume-Uni



PÉROU : Communiquer l'ITIE

pour donner des informations utiles sur le processus ITIE et la transparence dans le secteur



LIBÉRIA: Permettre aux communautés <mark>d'exiger des comptes</mark> Grâce au LEITI, des avantages entre les communautés et les instances publiques sont débattues ouvertement avec les entreprises et les gouvernements dans



AZERBAÏDJAN : Être récompensé pour de bonnes pratiques de gestion

Une plus grande transparence a non seulement contribué à l'amélioration des relations avec la société civile, mais également à l'assainissement du climat des affaires et à la meilleure réputation nationaux et internationaux. Page 15



MONGOLIE: Déclarer davantage de paiements, empêcher la corruption Dans les trois Rapports ITIE de la Mongolie, une grande partie des écarts identifiés se rapportait aux dons versés par les entreprises. Par conséquent, le gouvernement a pris la décision d'enregistrer,

reçus des compagnies extractives à tous les



INDONÉSIE : Ouvrir de nouveaux horizons à la société civile Depuis que le pays a adhéré à l'ITIE, les représentants de la société civile ont participé – à ma connaissance, pour la première fois en Indonésie – à une réunion ministérielle sur les ressources naturelles. Page 14





GHANA: Créer un environnement favorable

meilleur climat de confiance et une plus grande crédibilité dans un environnement commercial



RDC: Réunir les parties prenantes autour



TIMOR-LESTE : Renforcer le dialogue et la compréhension Un aspect unique de notre financiers générés par le secteur pétrolier au profit du pays. Page 12



La transparence compte

Définition et fonctionnement de l'ITIE

1 L'ITIE est une norme mondiale pour assurer une gestions plus transparente des ressources naturelles. L'ITIE bénéficie du soutien de gouvernements, d'entreprises, d'organisations de la société civile, d'investisseurs et d'organisations internationales.

2 Ensemble, ils ont élaboré une méthodologie solide mais flexible pour suivre et rapprocher les paiements des entreprises et les recettes du gouvernement.

Be processus ITIE est mis en œuvre par les gouvernements, tout en mettant l'accent sur la participation des gouvernements, des entreprises et de la société civile. Le Conseil d'administration et le Secrétariat international de l'ITIE sont les gardiens du processus ITIE.

L'ITIE est une norme mondiale qui vise à garantir la gestion transparente des ressources naturelles. L'ITIE est soutenue par des gouvernements, des entreprises, des organisations de la société civile, des investisseurs et des organisations internationales. Ensemble, ils ont mis au point une méthodologie rigoureuse mais flexible pour contrôler et rapprocher les paiements des entreprises et les revenus des gouvernements. Le processus ITIE est mis en œuvre par les gouvernements et il met l'accent sur la participation des gouvernements, des entreprises et de la société civile. Le Conseil d'administration et le Secrétariat international de l'ITIE sont les gardiens de la norme ITIE.

Les gouvernements des pays riches en ressources naturelles ont reconnu les avantages potentiels d'un tel processus pour la diminution du climat de méfiance et des conflits, le renforcement de leur capacité à gérer les revenus et les ressources, l'amélioration de leur réputation internationale - notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption et la gestion économique - et l'attrait des investissements. Au début de l'année 2011, 33 pays mettaient en œuvre l'ITIE. Les entreprises ont immédiatement repéré les avantages de l'ITIE pour leurs activités, surtout lorsque les autres entreprises présentes dans un pays donné étaient également priées de s'y conformer. Au

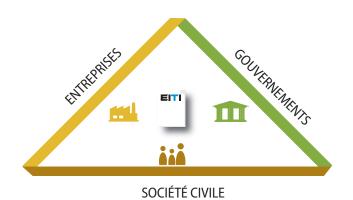
début de 2011, plus de 50 entreprises soutenaient l'ITIE. Le rôle des investisseurs internationaux dans la promotion de ce processus a été considérable : plus de 80 investisseurs, représentant plus de 16 milliards de dollars américains en actifs gérés, ont signé une déclaration de soutien à l'initiative et ont encouragé activement les entreprises dans lesquelles ils investissent à participer à l'ITIE.

L'ITIE a reçu le soutien de l'Assemblée générale des Nations unies, du G20, du G8, de l'Union africaine, de l'Union européenne et de toutes les principales banques régionales de développement. La Banque mondiale administre un fonds fiduciaire destiné à apporter une aide technique aux pays mettant en œuvre l'ITIE pour le compte de 15 donateurs. Quelques autres donateurs ont mis en place des programmes techniques bilatéraux et soutiennent l'ITIE au niveau mondial. La gouvernance de l'ITIE au niveau international reflète l'approche multipartite suivie dans les mises en œuvre nationales. Depuis septembre 2006, le Conseil d'administration de l'ITIE est chargé du développement global, de la direction stratégique et de la crédibilité de l'ITIE, ainsi que de la sensibilisation et du plaidoyer. Il a été présidé par le Dr Peter Eigen, fondateur de Transparency International et il est composé de membres issus des pays, des entreprises et de la société civile. Le Conseil d'administration formule des

Les entreprises et les gouvernements sont tenus de divulguer leurs paiements et revenus qui sont ensuite rendus publics dans un Rapport ITIE



Surveillance par un groupe ∠multipartite, lequel fournit également une plateforme de dialogue



recommandations à propos des questions susmentionnées lors d'une Conférence biennale de l'ITIE et il est soutenu par un Secrétariat de l'ITIE basé à Oslo.

Pour devenir candidat à l'ITIE, un pays doit satisfaire à quatre exigences d'adhésion, y compris l'élaboration d'un plan de travail détaillant la manière dont le pays envisage d'atteindre la conformité. Ce plan doit être débattu et convenu par les principales parties prenantes. Pour obtenir le statut de pays Conforme à l'ITIE, ou bien pour prolonger le statut de candidat au-delà de

deux ans, un pays doit satisfaire à 16 autres exigences et entreprendre une Validation de l'ITIE. Cette Validation est un élément essentiel de la norme internationale de l'ITIE. Elle permet de dégager une évaluation indépendante des progrès réalisés et elle identifie les mesures à prendre pour le renforcement du processus de l'ITIE. La Validation est menée par un validateur indépendant recruté par le groupe multipartite à l'aide de la méthodologie stipulée dans les Règles de l'ITIE. Si Le Conseil d'administration de l'ITIE estime qu'un pays a satisfait toutes les

exigences, ce pays sera désigné comme étant conforme à l'ITIE. Si un pays a réalisé des progrès satisfaisants, mais ne répond pas à toutes les exigences de l'ITIE, ce pays peut déposer une demande pour conserver son statut de pays candidat pendant une période déterminée. Lorsque la Validation a conclu qu'un pays n'a pas réalisé de progrès significatifs, le Conseil d'administration révoque son statut de pays candidat.



Oui soutient l'ITIE?

50 des plus grandes entreprises pétrolières, gazières et minières soutiennent et participent de manière active au processus ITIE, en reconnaissant les bénéfices d'une meilleure gouvernance et transparence dans les pays où elles opèrent. Par ailleurs, l'ITIE est soutenue par 80 investisseurs institutionnels.





























Entreprises qui soutiennent l'ITIE:

African Rainbow Minerals

Alcoa

AMG

Anglo American AngloGold Ashanti

Anvil Mining

Arcelor Mittal

Areva

Barrick

BG Group

BHP Billiton

RP

Chevron Corporation

ConocoPhilips

DeBeers

Fni

ExxonMobil

Freeport-McMoRan Copper & Gold

GDF SUEZ

Goldcorp

Gold Fields

Hess Corporation

Intierra (entreprise non extractive)

Lonmin

Marathon

Mitsubishi Materials

MMG

Newmont

JX Nippon Mining & Metals

Noble Energy

Norsk Hydro

Oxus Gold

OZ Minerals Pemex

Petrohras

Qatar Petroleum

Repsol YPF

Rio Tinto

RWE

Santos

Shell Statoil

Sumitomo Metal Mining

Talisman Energy

Teck

Total

Vale

Woodside

Xstrata



































































StatoilHydro

SUMITOMO METAL MINING CO., LTD.















de la mise en œuvre et aussi de faire partie du comité fondateur qui a orienté la mise en place et la création de cette initiative réussie et absolument essentielle au Libéria. Lakshmi N. Mittal,

Président et PDG, ArcelorMittal

ArcelorMittal est fière d'être une partie prenante clé Être une entreprise soutenant l'ITIE fait partie de plusieurs initiatives dans lesquelles s'est engagée Anvil pour aider le gouvernement de la République Démocratique du Congo à améliorer le climat d'investissement et faire de la 'ceinture de cuivre' du Katanga une destination de choix pour les investisseurs. Anvil Mining

Une gouvernance redevable et transparente est un élément primordial dans une société ouverte et juste. Je suis conscient depuis longtemps que l'ITIE représente un outil essentiel pour favoriser l'ouverture dans les pays riches en pétrole, gaz et minerais.

George Soros, Président, **Open Society Institute**

La participation des organisations de la société civile joue un rôle essentiel dans le processus ITIE. Les organisations de la société civile offrent un soutien essentiel à l'ITIE par le biais de leurs activités de plaidoyer, de formation, de suivi et de facilitation.

Organisations de la société civile qui soutiennent l'ITIE:

Catholic Agency for Overseas Development (CAFOD) Global Witness Oxfam Open Society Institute Publiez ce que vous payez **Revenue Watch Institute** Secours Catholique (Caritas France) **Transparency International**

















Nombre de gouvernements et d'organisations intergouvernementales soutiennent l'ITIE. Ces gouvernements et organisations offrent un soutien à la fois politique, technique et financier à l'initiative et facilitent sa mise en œuvre dans les pays à travers le monde.

Gouvernements et organisations intergouvernementales qui soutiennent l'ITIE:



La Belgique

Le Canada

L'Allemagne

La France

L'Italie

Les Pays-Bas

La Norvège

L'Espagne

La Suède

Le Royaume-Uni

Les États-Unis

Banque africaine de développement

L'Union africaine

Banque asiatique de

développement

Banque Européenne pour la

Reconstruction et le

Développement

Banque Européenne

d'Investissement

L'Union européenne

Le G8

Le FMI

Organisation internationale de la Francophonie

La Banque mondiale











































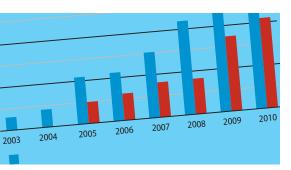






L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une idée importante. Trois piliers doivent être mentionnés pour tout pays engagé dans l'extraction des minerais: le secteur privé, le secteur public et la société civile. Hillary Clinton, Secrétaire d'Etat américaine, sommet de l'OSCE à Astana, 30 novembre 2010:

Réalisations pour la période 2009-2011







33 pays, 59 rapports ITIE et des revenus supérieurs à 400 milliards de dollars américains

Depuis février 2009, 11 pays ont adhéré à l'ITIE, ce qui amène le nombre total de pays mettant en œuvre l'ITIE à la fin de 2010 à 33. Dans le monde entier, des centaines de personnes sont à présent membres des groupes multipartites nationaux de l'ITIE, qui regroupent des gouvernements, des entreprises et des organisations de la société civile et travaillent de concert pour gérer le processus de l'ITIE dans leurs pays respectifs. La première priorité du Secrétariat international de l'ITIE est de travailler au renforcement de la mise en œuvre et de l'efficacité de l'ITIE dans les pays candidats comme dans les pays conformes. Une grande partie de cette tâche s'effectue en étroite collaboration avec les gouvernements hôtes et les groupes multipartites nationaux ainsi qu'avec diverses organisations, notamment la Banque mondiale, qui apportent un soutien politique, technique ou financier aux

À la date de janvier 2011, 59 Rapports ITIE en tout avaient été publiés par 23 pays depuis les prémices du système de déclaration de l'ITIE en 2005. Ces rapports couvrent plus de 400 milliards de dollars américains de revenus générés par l'industrie extractive et mettent des informations précieuses à la disposition de centaines de millions de citoyens dans les pays adhérents. Au fur et à mesure de l'élargissement et de l'évolution de l'ITIE, les Rapports ITIE, qui ne couvraient initialement que le pétrole et le gaz, ont étendu leur champ et portent dorénavant sur une large gamme de matières premières, dont le gaz, le pétrole, l'or, le nickel, la bauxite, le manganèse, les minerais de fer, l'uranium, le cuivre, les diamants, les produits forestiers et le caoutchouc.

programmes de l'ITIE.

Cinq pays sont à présent Conformes à l'ITIE

En 2010, de nombreux pays mettant en œuvre l'ITIE se sont soumis pour la première fois au processus de Validation, qui est le mécanisme d'assurance-qualité de l'ITIE. L'Azerbaïdjan a été le premier pays à atteindre le statut de pays conforme à l'ITIE au début de 2009 et le Libéria a été le premier pays africain à devenir conforme en octobre 2009. À l'issue de la vague de processus de Validation qui ont eu lieu dans 17 pays en 2010, trois autres pays ont été désignés conformes à l'ITIE : le Timor-Leste, la Mongolie et le Ghana. Plusieurs autres ont été déclarés proches de la conformité et devraient être Conformes en 2011. Bien que difficile, l'atteinte du statut de conformité a prouvé de façon importante que le processus ITIE pouvait être mis en œuvre avec succès dans des contextes bien différents. Les cinq pays conformes servent également de modèles aux autres pays mettant en œuvre l'ITIE et leur prodiguent des conseils. Mais la conformité n'est pas la finalité du processus : elle signifie simplement que les exigences de la norme ont été satisfaites Le défi consiste ensuite, à garantir que la diffusion des rapports et le discours public aboutissent à une plus grande redevabilité, une meilleure gestion et une amélioration des conditions de vie des personnes vivant dans des pays riches en ressources naturelles. Les pays Conformes sont encouragés à apporter des améliorations itératives à leurs déclarations (en faisant en sorte que les rapports soient davantage détaillés et portent sur un périmètre plus étendu) et au processus (en approfondissant le dialogue dans l'ensemble du pays). Ce n'est qu'ainsi que l'ITIE peut contribuer à résoudre les défis de gouvernance que présente l'abondance de ressources naturelles.

Soutenir la mise en œuvre, y compris la Validation

Les pays mettant en œuvre l'ITIE nécessitent un soutien et une aide technique tout au long de leur processus de mise en œuvre. Les directeurs régionaux du Secrétariat international communiquent régulièrement avec les pays mettant en œuvre l'ITIE et les partenaires, en vue d'expliquer les exigences de l'ITIE, de partager les bonnes pratiques et souvent de coordonner l'apport de l'aide technique. L'aide technique est disponible par le biais de divers canaux, notamment par le Fonds fiduciaire multi-donateur administré par la Banque mondiale, ainsi que par le biais de projets d'aide technique gérés par les banques de développement régionales, les agences de développement bilatérales et les organisations non gouvernementales. L'apprentissage mutuel entre pays mettant en œuvre l'ITIE devient également un aspect de l'aide technique dont l'importance croît.

Parce qu'une majorité des pays candidats étaient tenus de respecter une date-butoir pour leur Validation en 2010, une priorité majeure du travail du Secrétariat international en 2009 et en 2010 a consisté à aider les pays mettant en œuvre l'ITIE à préparer et achever le processus de validation. Sur les 23 pays, la Guinée-Équatoriale et Sao Tome-et-Principe ont été radiés de l'ITIE, le Yémen et Madagascar ont obtenu une prorogation de délai d'un an et la Guinée a volontairement suspendu son adhésion à l'ITIE en décembre 2009. À la date de novembre 2010, 20 pays en tout avaient présenté des rapports finaux de Validation au Conseil d'administration.







Les efforts de sensibilisation portent leurs fruits

Outre ses activités de soutien à la mise en œuvre, le Secrétariat international de l'ITIE a activement poursuivi son travail de sensibilisation à l'égard de nombreux pays. Les activités de sensibilisation du Secrétariat international de l'ITIE ont souvent nécessité le soutien à des gouvernements, des organisations de la société civile et des entreprises. Les efforts pour accroître le nombre de pays mettant en œuvre l'ITIE ont été couronnés de succès, 11 pays supplémentaires accédant au statut de pays candidats. L'ITIE a été ravie d'accueillir en son sein en 2009 et 2010 d'importants pays producteurs comme la Norvège, l'Irak et l'Indonésie. D'autres réussites en matière de sensibilisation ont compris notamment l'adhésion de nouveaux pays candidats de l'ITIE, notamment: la Tanzanie, l'Albanie, la Zambie, le Mozambique, le Burkina Faso, l'Afghanistan, le Togo et le Tchad. D'autres pays, dont la Guyane, la Papouasie-Nouvelle Guinée, le Guatemala, les Îles Salomon, le Suriname et l'Ukraine ont également manifesté un vif intérêt à devenir des pays candidats de l'ITIE, et l'Australie envisage d'entreprendre de son côté une mise en œuvre-pilote de l'ITIE. Les efforts pour élargir le nombre de pays mettant en œuvre l'ITIE ont consisté à organiser des réunions et des ateliers et à travailler avec les organisations partenaires et les parties prenantes sur place, ainsi qu'à accueillir des délégations à Oslo et Berlin. Le Secrétariat international de l'ITIE a également activement encouragé la participation des parties prenantes locales par le biais de réunions avec des représentants du gouvernement, des entreprises et de la société civile en Chine, en Papouasie- Nouvelle Guinée, en Afrique du Sud, en Ukraine et en Australie ; de plus, il a collaboré avec des organisations partenaires pour soutenir l'organisation de conférences régionales de sensibilisation en Asie du Sud-Est, en Europe centrale et de l'Est, en Afrique centrale et de l'Est et en Amérique latine. La Finlande, le Danemark et la Suisse ont rejoint le nombre croissant de pays soutenant l'ITIE.

Élargir et diversifier le soutien à l'ITIE

■ Une des forces principales de l'ITIE repose sur la diversité de ses parties prenantes et le solide soutien qu'apportent ces dernières en promouvant les principes de l'ITIE dans de nombreux forums. Le soutien multilatéral envers l'ITIE reste solide, les groupes de pays du G8 et du G20 ayant renouvelé leur appui envers l'initiative au cours de leurs sommets en 2009 et 2010. La Banque interaméricaine de développement (BID) a également annoncé en 2009 son soutien envers l'ITIE. Ce soutien signifie que toutes les principales institutions financières internationales appuient dorénavant l'ITIE. Les six autres à le faire sont la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale. Le soutien des entreprises envers l'ITIE s'est également développé et diversifié. En effet, de nouvelles entreprises, telles qu'ArcelorMittal, GDF Suez, RWE, Anvil Mining et Santos ont officiellement annoncé leur soutien à l'ITIE en 2009 et 2010, ce qui porte le nombre total des entreprises soutenant l'ITIE à 50. Le soutien des investisseurs institutionnels s'est également élargi, plusieurs nouveaux investisseurs ayant signé la Déclaration des investisseurs sur la transparence dans les industries extractives, portant ainsi le total des actifs gérés par les investisseurs favorables à l'ITIE à plus de 16 milliards de dollars américains fin 2010.

Promouvoir l'apprentissage mutuel au sein de l'ITIE

L'augmentation du nombre de pays mettant en œuvre le processus ITIE s'accompagne parallèlement d'un accroissement des connaissances et des expériences chez ces derniers. Bien que l'ITIE soit différente dans chacun des pays la mettant en œuvre, nombre de ces pays sont confrontés à des défis et des obstacles identiques. Le Secrétariat international de l'ITIE a mis l'accent sur l'importance de l'apprentissage mutuel au sein de l'ITIE et des visites et missions d'aide technique ont été organisées en 2009 et 2010 entre les pays mettant en œuvre l'ITIE, notamment entre le Gabon et le Tchad, le Yémen et le Kazakhstan, la Sierra Leone et le Libéria, le Timor-Leste et le Mozambique, l'Afghanistan et la Mongolie, le Ghana et la Zambie, la Tanzanie et le Libéria, ainsi que de nombreux autres pays. Le cycle de formation financé par le gouvernement allemand et organisé par InWent et le Secrétariat de l'ITIE depuis 2008 a aussi servi de plateforme au transfert de connaissances et à l'apprentissage mutuel pour l'ensemble des 33 pays mettant en œuvre l'ITIE et pour de nombreux pays sensibilisés. Le Secrétariat international a également préparé une série de Notes de bonnes pratiques pour les pays mettant en œuvre l'ITIE en vue de s'assurer que tous les pays sachent ce qui se fait correctement et où cela se fait.

L'ITIE renforce la confiance et le dialogue

Au fil des années, le secteur extractif a souvent été associé à un climat de méfiance, de suspicion et d'hostilité. Les communautés concernées par ce type d'activités et les citoyens ordinaires ont souvent le sentiment que le gouvernement et les entreprises essaient de conserver pour eux la richesse générée par les ressources naturelles et compromettent le développement économique du pays du fait de la corruption et d'une mauvaise gestion. Inversement, les compagnies extractives pensent parfois que les gouvernements et les citoyens ne savent pas à quel point elles contribuent à améliorer l'économie par le biais des taxes et

redevances versées, de la création d'emplois et du développement des infrastructures. Malgré les enjeux importants, le dialogue est souvent inexistant entre les parties prenantes pour discuter de ces problèmes. L'ITIE essaie de trouver des solutions en proposant aux gouvernements, aux entreprises et aux organisations de la société civile une plateforme de discussion et de partage des informations. Dans les pays la mettant en œuvre, l'ITIE sert d'outil pour établir un climat de confiance au niveau national et dans les communautés concernées par les activités pétrolières, gazières et minières.

■ IRAK

CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA **RÉCONCILIATION**

Tout autant que son passé tumultueux, l'Irak est connu de tous pour son immense richesse pétrolière. Grâce à une stabilité croissante et un gouvernement post-Saddam élu et installé, la priorité du gouvernement s'est orientée vers la croissance nationale, le développement et la réconciliation. Une gestion améliorée, plus équitable et plus transparente du secteur pétrolier sera un élément clé à cet égard. L'Irak a donc commencé à mettre en œuvre l'ITIE en février 2010. En septembre 2010, le conseil multipartite de l'ITIE Irak a été établi. Conscient du rôle de la corruption, de la mauvaise gestion et de la méfiance dans la création d'un climat d'instabilité, le gouvernement irakien a fait un effort spécial pour donner à l'ITIE un caractère inclusif. Nous constatons déjà le pouvoir de ce processus visant à créer une plateforme propice au dialogue: il rassemble des parties prenantes qui n'auraient jamais pensé qu'elles se rassembleraient pour discuter ensemble d'informations clés et de prochaines étapes critiques. Cependant, l'instauration d'un climat de confiance dans un pays riche en ressources naturelles et sortant d'un conflit comme l'Irak peut prendre des années. L'engagement du gouvernement dans le plein développement d'une culture de transparence et de redevabilité devra être soutenu. L'ITIE n'est qu'une contribution à la prise de mesures plus audacieuses en vue de créer un environnement propice à la réconciliation. Mais la naissance d'un sentiment de confiance est une bonne manière de commencer.

Alaa Mohie El-Deen, Secrétaire Général, ITIE

■ TIMOR LESTE

RENFORCEMENT DU DIALOGUE ET DE LA **COMPRÉHENSION**

La transparence résultant de la mise en œuvre de l'ITIE a eu de nombreux impacts positifs au Timor-Leste, un des plus importants ayant été l'opportunité d'établir un dialogue entre toutes les parties prenantes dans le pays. Ce dialogue permet de minimiser la méfiance entre les groupes à propos de la gestion des ressources pétrolières du pays. Un aspect unique de notre expérience avec l'ITIE a été d'informer l'ensemble de la population sur les flux financiers générés par le secteur pétrolier au profit du pays. Les gens peuvent à présent s'informer sur les revenus tirés du secteur pétrolier par le gouvernement et suivre l'utilisation qui en est faite pour savoir quelle proportion est dépensée pour le budget et quelle proportion est versée au fonds pétrolier. En dissipant le climat de méfiance et en informant mieux les gens sur le fonctionnement du secteur pétrolier, nous avons pu tenir des débats constructifs entre toutes les parties prenantes sur la gestion globale et l'utilisation des revenus tirés de l'extraction de nos ressources naturelles. La coopération du gouvernement, de la société civile et des entreprises n'aurait probablement pas vu le jour au Timor-Leste sans notre décision de mettre en œuvre l'ITIE. Manuel de Lemos, Coordinateur national de

■ LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

l'ITIE, Timor-Leste

RÉUNIR LES PARTIES PRENANTES AUTOUR D'UNF TABLE

Dans un pays aussi vaste que la République Démocratique du Congo, connu pour sa diversité, il n'est point aisé de rassembler toutes les parties prenantes autour de la même table, surtout après de longues années de conflit. Grâce à la mise en œuvre de l'ITIE, nous avons lentement mais sûrement établi un dialogue et un climat de confiance entre

les différentes parties prenantes d'un secteur longtemps régi par l'opacité et le conflit. Les investisseurs constatent les mesures positives prises pour amener une stabilité dans le secteur, grâce à la volonté démontrée par le gouvernement de mettre en œuvre l'ITIE. L'ITIE aide les entreprises à savoir quels impôts payer et permet aux représentants de l'État de comprendre pourquoi il est important de divulguer tous les paiements versés par les entreprises au gouvernement. Le comité exécutif de l'ITIE organise des débats de plus en plus structurés et ciblés sur les avantages générés par la vente de pétrole et de minerais pour la RDC. Cependant, les chiffres rapportés par les entreprises et les instances publiques ne peuvent être crédibles que sous la surveillance d'une tierce partie. La société civile congolaise prend ce rôle très au sérieux et s'assurera que les chiffres déclarés par l'État et l'industrie sont fiables. Une coalition singulière mais irréprochable poursuit un objectif pragmatique.

Christian Mambu, coordinateur national, ITIE RDC



L'ITIE améliore la gouvernance

Transparence, participation, compréhension technique et prise de décision informée représentent toutes des caractéristiques essentielles de la bonne gouvernance. L'ITIE contribue à améliorer la gouvernance en proposant une plateforme de débat ouvert sur la gestion des ressources naturelles. Grâce au processus de déclaration de l'ITIE, les revenus tirés des industries extractives par les gouvernements sont connus et divulgués au grand public. Connaître le montant des revenus perçus de différentes sources par le gouvernement est une étape nécessaire pour garantir une meilleure gestion de ces ressources. La divulgation publique de

ces chiffres permet une surveillance plus efficace de la manière dont ces revenus sont utilisés et sert de base importante au débat entre le gouvernement et le public sur la gestion des finances publiques. De plus, en présentant une déclaration détaillée et en incitant le public à participer, un gouvernement prouve son engagement envers la bonne gouvernance et fait naître un sentiment de confiance envers les institutions publiques.

MALI

LA GESTION DES RESSOURCES S'AMÉLIORE GRÂCE À LA TRANSPARENCE

Depuis son adhésion à l'ITIE, le Mali s'est engagé à accroître la transparence dans le secteur minier et améliorer le bien-être des citoyens maliens. Pendant longtemps, les informations publiques concernant l'utilisation des revenus issus de l'or étaient minimales. La mise en œuvre de l'ITIE a incité notre Parlement à promulguer une loi créant un compte spécial d'affectation des revenus miniers, apportant par là même une transparence salutaire dans la gestion des revenus tirés des ressources naturelles. Cette loi mandate le gouvernement de veiller à ce qu'une partie des revenus générés par l'extraction de l'or soit consacrée au développement régional et à la protection de l'environnement.

Grâce à la création de ce compte, les citoyens ont accès aux informations sur la manière dont les taxes, redevances et dividendes payés par les entreprises extractives et déclarés à l'ITIE contribuent au développement local et national. L'accès à ces informations a fortement dissipé le climat de suspicion et les tensions entourant la gestion des ressources minières. Les parties prenantes au Mali déclarent être fières que l'ITIE serve de vecteur à une plus grande redevabilité et à la consolidation de la paix sociale et qu'elle contribue à faire naître un sentiment de confiance entre le gouvernement, les citoyens et les compagnies extractives actives au Mali. Dr Djibouroula Togola, secrétaire permanent, ITIE Mali

■ MONGOLIE

DÉCLARER DAVANTAGE DE PAIEMENTS ET **EMPÊCHER LA CORRUPTION**

Le gouvernement de la Mongolie a pris la décision d'enregistrer, de prendre en compte et de déclarer les dons reçus des compagnies extractives à tous les niveaux de l'administration publique. À ce jour, la Mongolie a publié trois Rapports ITIE et la majeure partie des écarts identifiés étaient relatifs aux dons versés par les entreprises. La décision a été publiée en mars 2010, juste après la désignation de la Mongolie comme pays proche de la conformité. Cette décision devrait avoir un impact positif car elle établit des règles et une transparence en ce qui concerne les dons versés par les entreprises. Bien que les dons ne soient pas obligatoires dans le contexte du pays, ils sont salutaires, notamment pour le développement des communautés locales et des zones jouxtant les périmètres d'exploitation minière. Les dons sont souvent considérés comme une source possible de corruption, et l'enregistrement et la déclaration de ces derniers contribueront grandement à empêcher les pratiques corrompues. La consignation de ces paiements facilitera l'échange de données et la perception d'impôts et elle incitera les fonctionnaires à adopter une attitude et un comportement plus responsables.

Sh. Tsoloman, coordinateur du secrétariat, **ITIE Mongolie**



EVALUER LA BONNE GOUVERNANCE

La Norvège a été le premier pays-membre de l'OCDE à initier une mise en œuvre de la norme ITIE. La transparence a été un élément clé pour la Norvège depuis le début des activités d'exploitation pétrolière sur le plateau continental norvégien. En mettant en œuvre l'ITIE, la Norvège espère bien encourager d'autres pays à améliorer leur transparence dans la gestion de leur secteur extractif. Toutefois, les processus de déclaration et de rapprochement ont aussi été utiles pour la Validation de chiffres publiés ailleurs, et notamment ceux se trouvant dans les comptes publics. Ainsi que l'a déclaré notre ministre du Pétrole et de l'Énergie à l'occasion de la publication du Rapport ITIE de la Norvège : « Le contrôle des flux monétaires dans l'industrie pétrolière revêt beaucoup d'importance, car ces ressources sont cruciales pour l'économie norvégienne et le bien-être de ses habitants. Je suis heureux que le rapport apporte la confirmation que nos systèmes de contrôle et d'audit existants fonctionnent de manière satisfaisante et que la transparence caractérise nos flux financiers. Lorsque l'on constate [dans le Rapport ITIE] combien le niveau des montants est élevé, on comprend l'importance à accorder au contrôle et à la transparence ». M. Lars Erik Aamot, directeur général du ministère du Pétrole et de l'Énergie

L'ITIE contribue à renforcer le rôle de la société civile et des communautés

La richesse générée par les ressources naturelles d'un pays appartient à ses citoyens. L'exclusion de la société civile du processus de prise de décision afférent aux ressources naturelles a contribué à une mauvaise gestion, à une redevabilité insuffisante et à l'augmentation des opportunités de corruption dans les institutions publiques. En exigeant que les organisations de la société civile jouent un rôle intégral dans la conception, la surveillance et l'évaluation des processus de déclaration de l'ITIE, une plateforme s'est créée permettant à la société civile de dialoguer en toute sécurité, librement et de manière indépendante avec les entreprises et les institutions publiques

engagées dans les industries extractives. Grâce au processus ITIE, les organisations de la société civile comprennent mieux les industries extractives et sont mieux équipées pour veiller à ce que les revenus tirés de l'exploitation et de la vente des ressources naturelles soient administrés dans l'intérêt du public. L'ITIE contribue à renforcer le rôle de la société civile en permettant à des citoyens et aux institutions de supervision et de plaidoyer d'avoir accès aux informations sur les revenus des ressources naturelles et de les contrôler, ce qui leur était auparavant impossible.



■ INDONÉSIE OUVRIR DE NOUVEAUX HORIZONS À LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'Indonésie n'est devenue pays candidat à l'ITIE que le 21 octobre 2010, et donc l'ITIE est relativement nouvelle pour nous. Cependant, nous connaissons bien les défis auxquels doit faire face la société civile pour jouer un rôle dans la gestion de nos ressources naturelles. De ce point de vue, l'impact de l'ITIE se fait déjà sentir dans le pays. Le dialogue est déjà meilleur entre le gouvernement, les industries et les ONG, ce qui donne de nouvelles responsabilités à ces dernières. Depuis que nous sommes devenus pays candidat à l'ITIE, les représentants de la société civile ont participé – à ma connaissance, pour la première fois en Indonésie – à une réunion ministérielle sur les ressources naturelles. De meilleurs rapports entre le gouvernement, l'industrie et la société civile ont permis de jeter de nouvelles bases pour la participation accrue de la société civile aux discussions portant sur la gestion des ressources naturelles.

Muhamad Husen, ITIE Indonésie. Assistant-adjoint chargé du pétrole, ministère de la Coordination des affaires économiques

PERMETTRE AUX COMMUNAUTÉS D'EXIGER **DES COMPTES**

Consciente du rôle de la corruption et du climat de méfiance dans l'aggravation du conflit, l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives du Libéria (LEITI) a consenti des efforts particuliers pour se montrer inclusive et couvrir tant les secteurs minier et pétrolier que d'autres secteurs d'exportation majeurs comme le caoutchouc et les produits forestiers. De gros efforts ont aussi été faits pour sensibiliser l'ensemble du pays à l'initiative par le biais de consultations avec les communautés et les autres parties prenantes. Les conclusions des deux premiers Rapports ITIE du Libéria ont été largement diffusées par le biais d'assemblées locales, de programmes radio, d'articles de journaux et d'affiches sur les données dans tous les bâtiments publics. Grâce au LEITI, les guestions relatives à la corruption, la collecte convenable des revenus et le partage équitable des avantages entre les communautés et les autorités publiques sont débattues ouvertement avec les entreprises et le gouvernement dans un environnement sécurisé et serein.

Par exemple, le premier rapport du LEITI contenait un écart non résolu s'élevant à plus de 100 000 dollars américains en impôts prélevés à la source. Une enquête a par la suite établi que cet écart résultait d'une fraude perpétrée par un employé d'une compagnie minière. Cette compagnie a payé les impôts dus et a également renforcé ses systèmes financiers pour éviter ce genre de fraude. Le gouvernement a également amélioré la validation des recettes fiscales, ce qui a contribué à une perception plus efficace des impôts sur le revenu.

T. Negbalee Warner, ancien chef du Secrétariat du LEITI

NIGER **DONNER LA PAROLE AUX COMMUNAUTÉS CONCERNÉES**

Au Niger, des différends au sujet de l'impact de l'extraction minière attisent les tensions entre les communautés, les entreprises extractives et les autorités depuis le début des années 1990. Cette situation a poussé un groupe de journalistes et de militants du « Réseau des organisations sur la Transparence et l'Analyse budgétaire » à organiser des campagnes de sensibilisation mobiles ou « caravanes » dans les principales régions minières, qui comptent parmi les plus pauvres du pays, afin d'informer les populations locales. Ces campagnes mobiles se sont rendues dans des localités éloignées, où ont eu lieu des réunions publiques et des débats à la radio sur les avantages de la transparence et du dialoque à travers l'ITIE et sur la nouvelle loi minière qui accorde 15 % des revenus miniers aux communautés. Ces communautés avaient accès pour la première fois aux informations sur les revenus miniers et pouvaient exprimer leurs préoccupations à propos de l'extraction minière. Elles espèrent maintenant que l'ITIE continuera de leur donner la parole, afin qu'elles puissent demander des comptes à leurs dirigeants sur la gestion des revenus générés par l'extraction de minerais. Lorsque de l'or et des minerais sont découverts dans notre région, les retombées doivent être positives non pas seulement pour les compagnies minières et quelques personnes, mais aussi pour les propriétaires des terres, les populations locales et le pays tout entier. Alzouma Mounkaïla Imro, président de la

Mutuelle des jeunes pour le développement dans le Tillabéri, Coalition PCQVP Niger

L'ITIE améliore le climat des affaires

Afin de maximiser le rendement de leurs opérations et les retours sur leurs investissements, les entreprises et les investisseurs veulent investir dans des pays où la transparence et les règles équitables sont appliquées. En tant que contribuables, ils ont aussi le droit de participer aux discussions publiques avec les gouvernements sur les secteurs de l'extraction. Dans les pays mettant en œuvre l'ITIE, nous voyons clairement comment le processus de l'ITIE établit un forum favorisant une plus grande participation des entreprises et des gouvernements à la gestion efficace du secteur. L'ITIE leur apporte également une plateforme pour dialoguer avec les parties prenantes et les publics extérieurs, y compris les communautés locales, sur laquelle ils peuvent discuter de l'intégralité de leurs contributions financières et sociales. À mesure que les gouvernements mènent le processus de l'ITIE, l'initiative leur permet de prouver leur engagement dans la promotion d'un environnement des affaires plus transparent qui améliore la gouvernance, réduit la corruption et permet aux entreprises et aux investisseurs de mieux évaluer la stabilité et la viabilité de leurs investissements. En retour, cet environnement contribue à attirer les entreprises dotées d'une transparence et de principes de gouvernance solides.

■ AZERBAÏDJAN

ÊTRE RÉCOMPENSÉ POUR DE BONNES PRATIQUES DE GESTION

Grâce à l'ITIE, le gouvernement a pu établir une bonne coopération avec la société civile. À présent, les citoyens peuvent lire le Rapport de l'ITIE que nous publions deux fois par an et s'informer facilement sur les revenus générés par les secteurs pétrolier, gazier et minier. Cette plus grande transparence a non seulement contribué à l'amélioration des relations avec la société civile, mais également à l'assainissement du climat des affaires et à la meilleure réputation de l'Azerbaïdjan vis-à-vis des investisseurs nationaux et internationaux. Ce fait a été très récemment illustré lorsque l'agence internationale de notation de crédit Fitch Ratings a relevé la notation de l'Azerbaïdjan pour les crédits souverains. Fitch Ratings a souligné spécifiquement la transparence de SOFAZ (le fonds pétrolier national), ainsi que le statut de conformité à l'ITIE de l'Azerbaïdjan, comme étant des éléments « confortant » les analystes de risque contribuant à réduire les risques perçus dans la gestion des ressources pétrolières et gazières. Il est évident que le statut de conformité à l'ITIE du pays contribue de manière directe à améliorer notre notation de dette souveraine en démontrant qu'une plus grande transparence assainit l'environnement des affaires

Farid Farzaliyev, coordinateur national de l'ITIE, Azerbaïdjan

GHANA

CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE **AUX TRANSACTIONS COMMERCIALES**

Newmont Mining Corporation participe à l'ITIE depuis 2003. L'Afrique est la région où nous avons été les plus activement impliqués dans l'ITIE, en particulier au Ghana, et d'autant plus maintenant que le Ghana est devenu conforme à l'ITIE. Nous voyons que la transparence résultant de la participation au processus de



l'ITIE et de ses exigences inhérentes ont permis de créer un meilleur climat de confiance et une plus grande crédibilité dans un environnement des affaires plus sain. De même, Newmont trouve très encourageant le fait que le gouvernement ghanéen prenne des mesures pour mettre en œuvre le processus de l'ITIE au niveau local aussi. Cela incite certainement les citoyens à s'informer davantage sur l'existence et l'utilisation de la richesse tirée des minerais à leur avantage, créant ainsi un environnement plus favorable en termes de soutien pour nos activités et nos opérations.

Jeffrey Huspeni, vice-président régional, **Opérations africaines pour Newmont Mining** Corporation

■ RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

LA STABILITÉ EST NÉCESSAIRE AUX INVESTISSEMENTS À LONG TERME

Tenke Fungurume Mining (TFM) est une filiale de la compagnie minière Freeport-McMoRan Copper & Gold basée aux États-Unis. Depuis la production initiale de cuivre en mars 2009, TFM a évolué d'un projet de développement en une opération minière productive couronnée de succès, la plus vaste de la RDC. Au cours de notre brève période d'activités, TFM a produit plus de 200 000 tonnes de cuivre et 12 000 tonnes de cobalt, et des études sont actuellement en cours pour évaluer les phases d'optimisation et d'expansion qui permettront au projet de prendre une envergure significative. Aujourd'hui, nous employons plus de 4 000 Congolais, directement ou par le biais de sous-traitants, qui contribuent tous, à nos côtés, à la croissance et au développement de la RDC. Nous sommes ravis de travailler en partenariat avec la RDC sur ce projet et fiers des résultats obtenus. Freeport-McMoRan soutient l'ITIE car les investissements à long terme exigent une certaine stabilité. Dans un pays comme la RDC, où la réforme fiscale est encore timide, l'ITIE peut aider les entreprises ainsi que l'État à surveiller les flux de taxes, de redevances et de royalties dus et versés à l'État. C'est un point essentiel en faveur d'une planification financière sécurisée et pérenne tant pour les entreprises privées que pour le pays hôte.

Mark Mollison, vice-président de Tenge Fungurume Mining, filiale de la compagnie minière américaine FreeportMcMoRan

Le Libéria met l'ITIE en œuvre non pas parce qu'il a besoin de n'importe quel type d'investissements directs étrangers, mais parce qu'il a besoin d'investissements directs

étrangers de qualité. Le Libéria doit attirer des investisseurs responsables, qui prennent en compte le bien-être des citoyens vivant dans les zones où ils sont actifs, en sus des profits qu'ils génèrent pour eux-mêmes. La mise en œuvre de l'ITIE a été une étape essentielle pour attirer ce type d'investisseurs . ELLEN JOHNSON-SIRLEAF, PRÉSIDENTE DU LIBÉRIA

Suivi par pays

Guinée	Togo	Indonésie	Tchad	Irak	Afghanistan	Zambie	Mozai	Burki	Albanie	Tanzanie	Norvège	Répub	Côte d	Sierra	Mada	RDC	Répub	Yémen	Pérou	Nigeria	Niger	Mauritanie	Mali	Kirghizistan	Kazakhstan	Gabon	Cameroun	Timor-Leste	Mongolie	Libéria	Ghana	Azerbaïdjan	
Ф		ésie			nistan	ē	Mozambique	Burkina Faso	ë	nie	ge	République Centrafricaine	Côte d'Ivoire	Sierra Leone	Madagascar		République du Congo	,		ā		tanie		zistan	hstan	3	roun	-Leste	olie	a	U	aïdjan	
Suspendu												ie.		Candidats																Conformes			Statut de la Mise en Oeuvre
27 sept 2007	19 sept 2010	19 sept 2010	16 avr 2010	10 fev 2010	10 fev 2010	15 fev 2009	15 fev 2009	15 fev 2009	15 fev 2009	16 fev 2009	11 fev 2009	21 nov 2008	12 mai 2008	22 fev 2008	22 fev 2008	27 sept 2007	27 sept 2007	27 sept 2007	27 sept 2007	27 sept 2007	27 sept 2007	27 sept 2007	27 sept 2007	27 sept 2007	27 sept 2007	27 sept 2007	27 sept 2007	22 fev2008	27 sept 2007	27 sept 2007	27 sept 2007	27 sept 2007	"Nission en tant
Décret ministériel	Décret présidentiel	Décret présidentiel	Décret présidentiel	Décret présidentiel	Décret présidentiel	Décret présidentiel	Décret présidentiel	Décret présidentiel	Décret ministériel	Décret présidentiel	Loi	Décret présidentiel	Décret présidentiel	Loi	Décret présidentiel	Décret ministériel	Décret présidentiel	Décret présidentiel	Décret présidentiel	Loi	Décret ministériel	Décret ministériel	Décret ministériel	Décret présidentiel	Décret présidentiel	Décret présidentiel	Décret ministériel	Décret présidentiel	Loi	Loi	Loi	sidentie	·/e/
< < <	<	<	<	<	<	\ \ \ \	< < <	< < <	<	< < <	< < <	\ \ \ \ \	\ \ \ \	\ \ \ \	<	\ \ \ \	< < <	\ \ \ \	< < <	< < <	< < <	\ \ \ \ \	\ \ \ \	\ \ \ \ \ \	\ \ \ \	\ \ \	\ \ \	\ \ \ \	\ \ \	\ \ \ \	\ \ \ \	\ \ \ \ \ \ 1	Mise en blace d'un de la cord sur les conditions en de la cord en
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2			0	1	2	1		2 4 4 4		2		2	4	ω	3	2	ω	2	6	13	Acordace of the groupe that the service of the land of
																				< <							< <						90 ₃
<												<	<	<				< <	\ \ \	\ \ \ \	< <	< <	<	\ \ \ \ \	< <	1 1	\ \ \		<			<	2004 2005 3006
												<	<	<		<	<	<	<	<	<			<	<		<		<	<	<	<	500>
											•	۲					٠,			<	٠,			<	<		<	<	<	<	<	<	₹000
_	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	4	2	2	0	_	6	ω	4	7	2	2	1	5	4	3	8	v 2	ω	2	5	7.5	₹000 ₽000
	Mines et eau	Pétrole, gaz et mines	Pétrole et gaz	Pétrole et gaz	Pétrole, gaz et mines	Mines	Pétrole, gaz et mines	Mines	Mines	Pétrole, gaz et mines	Pétrole et gaz	Mines	Pétrole et gaz	Mines	Mines	Pétrole, gaz et mines	Pétrole et gaz	Pétrole et gaz	Pétrole, gaz et mines	Pétrole et gaz	Pétrole, gaz et mines	Pétrole, gaz et mines	Mines	Mines	Pétrole, gaz et mines	Pétrole, gaz et mines	Pétrole, gaz et mines	Pétrole et gaz	Mines	Mines, ressources forestières et Pétrole		iine	Serents Connerts
											<	<		<		<			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	Publicari
DAA	18 oct 2012	18 oct 2012	15 avril 2012	9 fev 2012	9 fev 2012	14 mai 2011	14 mai 2011	14 May 2011	14 mai 2011	15 fev 2011	10 fev 2011	DAA	DAA	9 mars 2011	9 mars 2011	9 mars 2011	9 mars 2011	9 mars 2011	DAA	DAA	DAA	DAA	DAA	DAA	DAA	DAA	DAA	30 juin 2015	18 oct 2015	13 oct 2014	18 oct 2015	15 fev2014	Publication de Rapports de Validation de Validation

Les Rapports ITIE

LES RAPPORTS ITIE SE MULTIPLIENT

La publication régulière d'informations financières ponctuelles, fiables et aisément accessibles, divulguées par les gouvernements et les entreprises et sujettes à une vérification par une tierce partie, se trouve au cœur même du modèle de l'ITIE pour l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles. Jusqu'à présent, 23 des 33 pays mettant en œuvre l'ITIE ont publié des rapports, donnant ainsi aux citoyens un accès aux informations sur les revenus du secteur extractif, souvent pour la première fois. Dans les 59 Rapports de l'ITIE publiés par ces 23 pays à la date de janvier 2011, des informations portant sur un total de 400 milliards de dollars américains de revenus perçus par les gouvernements ont été publiées et le nombre de rapports a plus que doublé depuis 2009. Ces rapports servent de base aux discussions sur l'utilisation appropriée des ressources naturelles pour le bénéfice de la société dans son ensemble. En publiant des Rapports de l'ITIE, les pays mettant en œuvre l'initiative progressent à un rythme soutenu vers une plus grande transparence dans le secteur extractif.

LES PROGRÈS VERS UNE MEILLEURE OUALITÉ

La qualité des Rapports de l'ITIE publiés n'a cessé de s'améliorer, que ce soit en termes de ponctualité ou d'exhaustivité des données divulguées. Les pays tirent des enseignements de leurs propres expériences ainsi que de celles des autres pays mettant en œuvre l'ITIE, et ce, grâce aux notes de bonnes pratiques publiées par le Secrétariat international de l'ITIE. L'accessibilité aux informations déclarées s'améliore grâce à une meilleure présentation

des informations financières divulguées et à diverses méthodes de diffusion. Il y a également eu dans la plupart des pays une diminution significative du délai écoulé entre la période couverte par la déclaration et la date de sa publication. Alors que les deux premières années de mise en œuvre ont tendance à cibler davantage le cadre institutionnel, la déclaration se fait par la suite de manière routinière dans la plupart des pays mettant en œuvre l'ITIE.

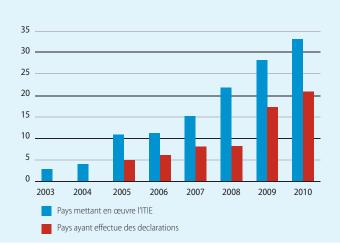
LE PÉRIMÈTRE DE LA DÉCLARATION DE L'ITIE S'EST ÉLARGI

L'étendue et la profondeur de la déclaration de l'ITIE ont augmenté de façon significative au cours des deux dernières années. Au-delà du pétrole, du gaz et des minerais, les secteurs couverts par la déclaration comprennent aussi à présent d'autres activités comme par exemple la foresterie au Libéria. De plus, certains pays ont dépassé le cadre de leurs activités extractives dominantes et font également une déclaration pour d'autres activités, comme par exemple l'Azerbaïdjan et le Cameroun pour l'extraction minière. Les pays qui ont publié plusieurs rapports, comme le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan, le Ghana et le Cameroun, progressent régulièrement vers la prise en considération de la totalité des entreprises actives dans le secteur du pétrole, du gaz et des minerais. Le périmètre de la déclaration s'étend également au-delà des revenus du gouvernement et des paiements des entreprises pour englober des informations portant sur les dépenses publiques au niveau national et régional, comme au Ghana.

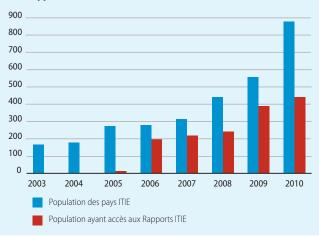
LES RAPPORTS DE L'ITIE SERVENT DE RÉFÉRENCES ET FACILITENT LE PARTAGE DU **SAVOIR**

À mesure que la qualité des Rapports de l'ITIE continue de s'améliorer et que leur publication devient régulière et largement disponible. leur utilité apparaît de plus en plus évidente. Tant au niveau national qu'international, les Rapports de l'ITIE commencent à satisfaire le besoin d'informations sur le secteur extractif provenant des donateurs, des entreprises, des investisseurs et des groupes de la société civile. Au fur et à mesure que progresse le processus de déclaration dans les pays mettant en œuvre l'ITIE, il devient de plus en plus intégré dans le cadre institutionnel de ces pays au moyen des législations nationales. Les universitaires, les journalistes et les autres parties prenantes trouvent des façons originales d'utiliser les informations des Rapports de l'ITIE en vue de répondre à d'importantes questions politiques. Les gouvernements de pays producteurs de ressources identiques commencent aussi à tirer des enseignements les uns des autres grâce aux Rapports de l'ITIE, et les entreprises peuvent mieux évaluer les coûts et les risques qu'elles encourent pour faire des affaires dans des environnements différents.

Pays mettant en œuvre



La population des pays mettant en œuvre l'ITIE a doublé au cours des deux dernières années ; la moitié de cette population a accès aux Rapports ITIE





La Validation

Le mécanisme d'assurance-qualité de l'ITIE

Une grande quantité de travail concernant la Validation de l'ITIE a été fournie en 2009 et 2010. La Validation est un élément essentiel de la norme internationale de l'ITIE. Elle permet d'évaluer de façon indépendante les progrès réalisés par un pays mettant en œuvre l'ITIE et elle identifie les mesures à prendre pour renforcer le processus de l'ITIE. La Validation est menée par un validateur indépendant recruté par le groupe multipartite à l'aide de la méthodologie indiquée dans les Règles de l'ITIE. Les pays candidats ont deux ans pour achever la Validation. Si le Conseil d'administration de l'ITIE considère qu'un pays a répondu à tous les critères de Validation et a mis l'ITIE en œuvre conformément aux principes et critères de cette dernière, le pays sera désigné Conforme à l'ITIE. Si un pays a réalisé des progrès satisfaisants, mais sans répondre à toutes exigences de l'ITIE, ce pays peut déposer une demande pour conserver son statut de pays candidat et prendre les mesures nécessaires pour atteindre la conformité.

L'Azerbaïdjan a été le premier pays à atteindre le statut de pays Conforme à l'ITIE au début de 2009, alors que le Libéria a été le premier pays africain à devenir conforme en octobre 2009. En 2010, 17 pays candidats de l'ITIE au total ont achevé le processus de validation. En invoquant des circonstances exceptionnelles, un certain nombre de pays ont demandé une prorogation du délai de validation. Dans de nombreux cas, cette

prorogation a été accordée. Mais la Guinée-Équatoriale et Sao Tome-et-Principe ont été radiés de l'ITIE pour n'avoir pas respecté leur date-butoir de Validation ou pour avoir fourni des raisons insuffisantes à l'obtention d'une prorogation. En novembre 2010, trois pays de plus ont été désignés conformes à l'ITIE : le Timor-Leste, la Mongolie et le Ghana; plusieurs autres ont été désignés « proches de la conformité » et devraient entreprendre les mesures correctives nécessaires pour atteindre le statut de conformité à l'ITIE en 2011.

Le processus de Validation s'est avéré difficile pour toutes les parties prenantes et il a certainement mis les règles et procédures de l'ITIE à l'épreuve. Les groupes multipartites des pays mettant en œuvre l'initiative ont beaucoup travaillé pour garantir que les rapports de Validation explicitent de manière détaillée les réalisations et les enseignements tirés, tout en soulignant les faiblesses de la mise en œuvre de l'ITIE. Dans toutes ses décisions sur la Validation, le Conseil d'administration a mis la priorité sur la nécessité de traiter tous les pays sur un pied d'égalité et de protéger l'intégrité de la marque ITIE. Dans cette optique, le Conseil a établi un Comité de Validation composé de représentants de chaque collège siégeant au Conseil d'administration de l'ITIE.

Suite aux expériences de 2010, un consensus est apparu sur le fait que la Validation fonctionne. Parallèlement, le Conseil d'administration a convenu de la nécessité d'améliorer le processus de Validation et les règles de l'ITIE (cf. page suivante). La Validation continuera de jouer un rôle essentiel dans l'ITIE en 2011 et au-delà.



Règles de l'ITIE

Des révisions pour davantage de cohérence et d'efficacité

À l'issue de plusieurs années de travail préliminaire, la norme de l'ITIE a été établie lors de la troisième Conférence mondiale de l'ITIE à Oslo en octobre 2006, à l'occasion de laquelle le Groupe consultatif international (IAG) a publié son rapport final (le rapport IAG). En adoptant ce rapport, les parties prenantes de l'ITIE participant à la conférence ont réaffirmé leur soutien aux Principes et Critères de l'ITIE et au guide de Validation. Ce guide de Validation présente le processus que doivent suivre les pays pour être admis en tant que pays candidats et, par le biais de la Validation, pour être désignés conforme à l'ITIE. Par la suite, le Conseil d'administration a convenu d'une série de Notes-Directives visant à apporter des éclaircissements sur des questions telles que le recrutement et le financement des validateurs, les délais pour achever la Validation et les procédures de prise de décision concernant la conformité à l'ITIE, la radiation et la suspension. Lors de la quatrième Conférence mondiale de l'ITIE à Doha en février 2009, le Conseil d'administration les a regroupés en un seul document intitulé Les Règles de l'ITIE, comprenant le guide de Validation. Cette publication comprend également les statuts de l'ITIE.

À la fin de l'année 2010, 20 Validations étaient intervenues et les Règles de l'ITIE et le guide de Validation s'étaient avérés fonctionnels et solides. Cependant, un certain nombre de pays se sont trouvés dans l'impossibilité d'achever la Validation dans les délais impartis. De plus, en tirant les expériences des pays mettant en œuvre et les commentaires reçus des parties prenantes, il est apparu que certaines révisions devaient être apportées en vue d'améliorer la cohérence et l'efficacité des Règles de l'ITIE.

En mai 2010, le Conseil d'administration a mis sur pied quatre groupes de travail pour examiner divers aspects de la mise en œuvre de l'ITIE: participation de la société civile; déclaration du troc et des paiements sociaux; incitations pour encourager la poursuite de la conformité ; et mesure des résultats. En octobre 2010, ces groupes de travail ont présenté leurs conclusions au Conseil d'administration de l'ITIE, y compris des recommandations portant sur le renforcement de la mise en œuvre de l'ITIE et les révisions des Règles de l'ITIE. En décembre 2010, le Conseil d'administration a mis sur pied un groupe de travail sur la révision des règles chargé d'aider le Conseil à finaliser une nouvelle version des règles de l'ITIE. Toutes les parties prenantes ont été invitées à formuler des commentaires, et le groupe de travail a examiné des douzaines de propositions et de suggestions.

Bien que les parties prenantes aient souvent eu des points de vue divergeants sur la nécessité de modifier les règles, le groupe de travail a rapidement progressé sur plusieurs points, et notamment ceux relatifs aux modifications à apporter aux exigences en matière d'adhésion, des critères plus

clairs en faveur des déclarations complètes, régulières et ponctuelles, et la clarification du rôle des organisations de la société civile dans la mise en œuvre de l'ITIE. Les exigences et les dates-butoirs pour achever la conformité à l'ITIE ont été également explicitées de manière plus claire. Il a également été observé qu'au fur et à mesure que l'ITIE se développe, de nouveaux défis et d'autres bonnes pratiques apparaissent. Par conséquent, les discussions portant sur de nouvelles modifications à apporter aux Règles de l'ITIE devraient se poursuivre au-delà de la Conférence de Paris.

Soutenir la mise en œuvre : Gouvernements

Les gouvernements soutenant l'ITIE apportent une aide technique, financière et politique essentielle à l'initiative. Les pays qu'ils représentent sont, entre autres, l'Australie, la Belgique, le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis et, depuis 2009, la Finlande, le Danemark et la Suisse. Le soutien multilatéral à l'ITIE reste solide, les groupes de pays du G8 et du

G20 ayant renouvelé leur soutien envers l'initiative au cours de leurs sommets respectifs de et 2010. Les déclarations de certains des pays soutenant l'ITIE dans son rôle en faveur de l'amélioration de la transparence et de la redevabilité dans le secteur de l'extraction à travers le monde paraissent ci-dessous.

CANADA

Le Canada soutient fermement le rôle que des ressources naturelles exploitées de manière soutenable est capable de jouer dans la promotion de la croissance économique et la réduction de la pauvreté. L'un des piliers de la stratégie nationale de responsabilité sociale des entreprises (RSE) du Canada est le soutien aux initiatives de renforcement des capacités dans le domaine des ressources naturelles dans les pays en développement, l'ITIE en étant l'un des éléments clés. Comme pour les autres gouvernements, les organisations de la société civile et les représentants de l'industrie, la participation du Canada à l'ITIE a pour but d'améliorer la transparence et la redevabilité dans les secteurs extractifs orientés vers le développement soutenable des ressources naturelles.

Le gouvernement canadien a parlé de l'ITIE dans plusieurs forums. Au Canada même, des sessions de sensibilisation ont été menées dans tout le pays dans le but de promouvoir l'ITIE parmi les parties prenantes. Au niveau international, le Canada a soutenu l'ITIE par le biais de ses missions diplomatiques. Le pays a offert un appui technique et financier tant au Secrétariat de l'ITIE qu'au Fonds fiduciaire multi-donateur de la Banque mondiale. Enfin, en sa capacité de membre du Conseil d'administration de l'ITIE, le Canada a participé à ses travaux depuis 2009 et a pris une part active dans les activités du comité de validation du Conseil.

M. Mark Pearson, directeur général des Relations externes, Intégration scientifique et politique, Natural Resources Canada

ALLEMAGNE

L'Allemagne est convaincue que l'ITIE a un rôle important à jouer dans une gestion axée sur le développement, transparente et efficace des revenus issus du secteur extractif. Le soutien à l'ITIE constitue une importante partie du programme de coopération de l'Allemagne en faveur du développement, qui est axé en général sur la promotion de la bonne gouvernance dans ses pays partenaires. L'Allemagne favorise en particulier la bonne



gouvernance dans le secteur extractif tant au niveau multilatéral (par ex., aux Nations Unies, au G8 et au G20) qu'au niveau bilatéral. Sur le plan international, l'Allemagne prend une part active aux travaux du Conseil d'administration de l'ITIE, et elle contribue au financement du Fonds fiduciaire multi-donateur ITIE de la Banque mondiale et du Secrétariat international de l'ITIE. Dans les pays, un soutien technique bilatéral allemand consacré à la mise en œuvre de l'ITIE est fourni à la République Démocratique du Congo, au Ghana, au Libéria, à la Sierra Leone et aux pays-membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (le Cameroun, la République Centrafricaine, le Tchad, la République du Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon). Le gouvernement allemand assure aussi le financement d'un important programme de formation ITIE visant à renforcer l'appropriation et la formation par les pairs entre praticiens de l'ITIE. L'Allemagne tire elle-même des avantages de l'ITIE, car l'initiative a été à la base du dialogue à propos de la transparence dans le secteur extractif allemand entre le gouvernement et les entreprises qui y opèrent. M. Dominik Ziller, directeur général adjoint du ministère allemand de la Coopération technique et membre du Conseil d'administration de l'ITIE

■ PAYS-BAS

L'ITIE rassemble les positions et priorités d'un groupe très varié d'acteurs pour les faire avancer vers un même but. Nous considérons qu'il s'agit là d'une des principales forces de l'ITIE et d'une réussite importante. En effet, faire démarrer et créer l'enthousiasme initial envers un tel processus nouveau nécessite beaucoup de temps, d'énergie et de d'engagement ; rassembler et conserver un soutien aussi vaste et un rythme aussi soutenu est peut-être encore plus impressionnant. En ce sens, l'ITIE peut déjà être considérée comme une réussite. Nous sommes soucieux de poursuivre notre participation à la formation et au renforcement de l'initiative, à un moment où elle est confrontée à des défis tels que l'élargissement et la diversification de la communauté des pays la mettant en œuvre ; d'établir des preuves visibles et irréfutables de l'impact et des avantages de la mise en œuvre ; et d'aider les pays à poursuivre et à accélérer le rythme de l'ITIE après avoir atteint le statut de conformité. Après tout, l'ITIE n'est pas une fin en soi : ce n'est que la première étape d'un programme plus vaste pour améliorer la gouvernance dans le secteur extractif. C'est dans cet esprit que le gouvernement des Pays-Bas a été et restera un fervent partisan de l'ITIE, par le biais d'un engagement financier à long terme envers le Secrétariat de l'ITIE et d'une contribution substantielle en faveur du Fonds fiduciaire multi-donateur de l'ITIF. Jelte van Wieren, directeur du département

Jelte van Wieren, directeur du départemen de la bonne gouvernance, ministère néerlandais des Affaires étrangères

Soutenir la mise en œuvre : La société civile

Les organisations de la société civile telles que Revenue Watch Institute, Global Witness et la coalition Publiez Ce Que Vous Payez ont été un moteur pour l'ITIE depuis que sa création a été proposée en 2002. La création de l'ITIE a résulté directement de la pression exercée par les groupes internationaux de la société civile par rapport aux problèmes de transparence et de redevabilité dans les industries extractives. Nos partenaires de la société civile sont des membres actifs du Conseil d'administration de l'ITIE et représentent une

composante essentielle de la variété de parties prenantes qui fait fonctionner l'ITIE. Ils jouent un rôle significatif dans la mise en œuvre au niveau national, apportant un soutien technique et financier à la société civile locale dans les domaines suivants : formation, plaidoyer, médias, évaluation et efforts de facilitation.

■ GLOBAL WITNESS

L'ITIE donne aux militants de la société civile une chose qu'ils n'ont rarement, voire jamais, eue dans certains pays davantage portés sur l'autocratie : l'espace et le droit de s'asseoir et de discuter des revenus des ressources naturelles avec les représentants gouvernementaux et les entreprises. Dans les sociétés plus ouvertes, la spécificité et le détail de la déclaration de l'ITIE peuvent améliorer la qualité du dialogue, non seulement pour le bénéfice des groupes de la société civile, mais aussi pour celui des gouvernements qui, grâce à la déclaration de l'ITIE, semblent dans certains cas mieux contrôler le flux des revenus crédités sur leurs propres comptes. Le test consistera à présent à élargir le champ d'action de l'ITIE en amont, aux processus cruciaux d'octroi de licences et de contrats qui déterminent la relation entre l'entreprise et le pays pendant de nombreuses années, et de trouver des solutions pour garantir que la transparence aille au-delà de l'ITIE et atteigne les dépenses des revenus par les gouvernements.



■ REVENUE WATCH INSTITUTE

Revenue Watch Institute (RWI) a été ravi de voir l'Irak, l'Indonésie et le Timor-Leste s'engager dans l'ITIE en 2010. En effet, une grande partie des premiers travaux du RWI portait principalement sur la bonne gouvernance du secteur pétrolier de l'Irak, et nous sommes confiants que les dirigeants irakiens resteront résolus à engager des réformes. Au Timor-Leste, le forum des ONG locales a travaillé étroitement avec des experts nationaux et internationaux pour s'assurer que la société civile maintienne son engagement dans le processus de l'ITIE, un élément crucial à l'atteinte du statut de conformité par le pays. L'Indonésie a démontré un solide leadership, servant d'exemple à d'autres pays de la région Asie-Pacifique. Le RWI compte travailler avec ses donateurs, ses bénéficiaires et ses partenaires de coalition en vue d'améliorer la qualité des rapports ITIE, d'accélérer les progrès de l'ITIE et de garantir que la mise en œuvre dans chaque pays réponde aux normes de l'ITIE et qu'elle aille même au-delà.

■ PUBLIEZ CE OUE VOUS PAYEZ

Dans les pays mettant en oeuvre l'ITIE, les membres de Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) participent aux comités de pilotage multipartites qui supervisent la mise en œuvre de l'initiative en tenant un rôle important de surveillance, en suivant la mise en œuvre nationale et en plaidant pour le renforcement des processus nationaux de l'ITIE. Dans les pays mettant en œuvre l'ITIE, la société civile a demandé l'intégration de l'ITIE dans la législation nationale, en vue de garantir sa pérennité et la publication régulière et ponctuelle de rapports. L'impact de l'ITIE sur le terrain peut encore s'accroître nettement grâce à une meilleure communication et à une plus grande compréhension des Rapports ITIE par le public. Par ailleurs, l'analyse significative et l'utilisation des rapports de l'ITIE sont encore limitées par la diffusion de documents qui ne contiennent que des chiffres agrégés plutôt que les chiffres plus détaillés et décomposés de chaque entreprise que la société civile voudrait obtenir. Cependant, malgré les difficultés, PCQVP pense que la mise en œuvre de l'ITIE génère d'importantes discussions sur la gestion et l'utilisation des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles. L'acceptation de la transparence des revenus en tant que composante importante d'une bonne gouvernance ouvre de nouveaux horizons à la société civile, y compris dans les pays dotés d'environnements difficiles. Le renforcement du dialogue entre les gouvernements, les entreprises et la société civile est crucial pour transformer les résultats de l'ITIE en avantages pour les citoyens, dont l'ITIE vise à améliorer le quotidien.

Soutenir la mise en œuvre : Entreprises

Alors que les gouvernements nationaux sont en dernier ressort responsables de la mise en œuvre de l'ITIE, la coopération et le soutien des entreprises au processus sont d'une importance vitale pour la réussite du programme de l'ITIE. La liste des entreprises soutenant l'ITIE s'est allongée au cours des deux dernières années, passant de 40 à 50 et englobant un grand nombre des compagnies pétrolières, gazières et minières comptant parmi les plus importantes au niveau mondial. Les entreprises non extractives sont également devenues conscientes de l'importance de l'ITIE en constatant à quel point la transparence pouvait bénéficier aux acteurs situés en aval de la chaîne de production, dans les domaines de la distribution et de la production d'énergie. Plus de 200 entreprises et leurs filiales ont déclaré leurs paiements dans 23 pays mettant en œuvre l'ITIE au cours de la période 2005-2010. En outre, l'ITIE a le soutien de plus de 80 investisseurs institutionnels gérant un total d'actifs dont la valeur

est supérieure à 16 milliards de dollars américains. Les entreprises soutiennent l'ITIE tant au niveau international qu'au niveau local. Les représentants des entreprises opérant dans les pays individuels et soutenant l'ITIE participent souvent aux travaux des groupes multipartites de l'ITIE, au cours desquels elles prodiguent des conseils importants aux autres parties prenantes et apportent un soutien matériel et technique aux secrétariats nationaux de l'ITIE. Les entreprises soutenant l'ITIE ont fait part du rôle joué par l'ITIE pour les aider à entrer en contact avec les parties prenantes locales et à améliorer leurs relations comme étant un des principaux avantages de leur participation. Au niveau international, les entreprises soutenant l'ITIE ont participé activement aux travaux du Conseil d'administration de l'ITIE depuis son établissement en 2006 et ont contribué à la diffusion du message de l'ITIE par le biais de médias, de forums professionnels et d'associations représentant l'industrie.

■ LES AVANTAGES ÉVIDENTS À TRAVAILLER **FNSFMBLF**

La Banque mondiale a caractérisé l'ITIE en tant qu'initiative mondiale multipartite qui, en relativement peu de temps, a progressé davantage que n'importe quelle autre organisation similaire, tous secteurs confondus. Chevron est fière d'avoir été associée étroitement à l'initiative depuis le début. L'ITIE a réussi pour plusieurs raisons, mais en premier lieu parce qu'elle est une initiative volontaire, dans laquelle les pays producteurs prennent les devants. Elle a pris de l'ampleur grâce à sa coalition favorable à la recherche de consensus, au sein de laquelle les gouvernements, la société civile et les entreprises mettant en œuvre et soutenant l'ITIE collaborent les uns avec les autres en tant que partenaires égaux, aussi bien dans les pays individuels qu'au niveau du Conseil d'administration. Cette approche, qui a été un élément clé de l'ITIE depuis ses débuts, a favorisé une meilleure compréhension entre ces différents acteurs et a été centrale au succès de l'initiative. Par conséquent, l'ITIE est de plus en plus considérée comme la norme mondiale pour la promotion d'une meilleure gouvernance à travers la transparence des revenus, et Chevron en a tiré des avantages. Nous aurons à cœur de poursuivre notre participation dans les travaux du Conseil d'administration de l'ITIE et d'apporter notre soutien au niveau local dans les pays mettant en œuvre l'initiative. Chevron



■ LORSOUE LA TRANSPARENCE RESPECTE LA SOUVERAINETÉ ET LA CONCURRENCE **ÉQUITABLE**

Total soutient l'ITIE depuis le début, car l'initiative correspond précisément à l'approche de l'entreprise dans les pays où elle est présente. Pour nous, « l'acceptation » par les pays hôtes est essentielle à notre activité et exige en tout premier lieu que nous respections leurs populations, leur souveraineté et leurs lois et que nous soyons transparents. Nous pensons que le processus ITIE est en parfaite adéquation avec ces considérations, car elle est mise en œuvre par les gouvernements eux-mêmes. Cependant, pour être véritablement efficaces, les processus ITIE exigent un engagement et une participation sincères de la part de toutes les parties prenantes. Du point de vue de Total, le processus ITIE est bien adapté à la promotion de la transparence en faveur de la bonne gouvernance, tout en reconnaissant en

même temps la nature très compétitive des industries extractives. Cette situation assure le respect des principes de concurrence équitable, en permettant aux entreprises de s'engager dans le processus de l'ITIE sans craindre la remise en cause de leurs propres intérêts commerciaux. **TOTAL**

■ LE PROCESSUS DE L'ITIE AIDE LES **ENTREPRISES À DIALOGUER AVEC LES COMMUNAUTÉS**

Les entreprises membres du Conseil international des mines et métaux (ICCM) sont des investisseurs à long terme ayant un intérêt marqué pour la stabilité et le progrès social des communautés et des pays dans lesquels elles investissent. C'est la raison pour laquelle l'ICCM a été parmi les premiers à soutenir l'ITIE. L'ICCM considère que l'ITIE joue un rôle important dans l'amélioration de la gouvernance des revenus tirés des ressources, la réduction de la corruption et l'amélioration du développement dans les économies dépendantes des minerais. Nos entreprises membres voient les avantages d'une participation à l'ITIE au niveau national dans la plus grande confiance qui règne et le dialogue plus ouvert qui se développe entre les gouvernements, la société civile et les entreprises. Trop souvent par le passé, la contribution générée par nos activités, surtout celle se présentant sous forme de taxes et de redevances, était invisible ou pas comprise, ce qui entraînait des allégations de mauvaise foi ou le sentiment que nos pays hôtes étaient lésés. Une plus grande transparence, y compris celle afférente aux transferts en faveur d'instances situées au niveau régional dans des pays tels que le Pérou et le Ghana, améliore la qualité du débat et initie une discussion essentielle sur la manière de dépenser au mieux les revenus issus de ressources limitées dans le temps pour parvenir à un développement durable. Anthony Hodge, président d'ICMM

En soutenant l'ITIE, nous démontrons notre soutien aux efforts de lutte contre la corruption qui à leur tour contribuent à un meilleur environnement pour les opérations et un risque politique réduit dans les pays où nous sommes présents. **BARRICK GOLD CORPORATION**

Soutenir la mise en œuvre : Les institutions financières internationales

Les institutions financières internationales (IFI) jouent un rôle important dans le soutien à l'ITIE à travers le monde. Avec l'annonce en 2009 du soutien de la Banque interaméricaine de développement, l'ITIE est à présent soutenue par toutes les principales IFI, y compris la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement (BEI), le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale. Nos partenaires IFI sont des prestataires clés en matière de soutien technique et financier dans de nombreux pays mettant en œuvre l'ITIE et ils servent à promouvoir les principes de l'ITIE dans leurs programmes de financement de projets et leurs programmes de pays. Un certain

nombre d'IFI se sont engagées à intégrer l'ITIE dans leurs activités de prêt et d'aide technique, alors que d'autres ont adopté des exigences de divulgation obligatoire pour des projets dans les industries extractives. Le Secrétariat international de l'ITIE continue de dialoguer avec d'importantes institutions de financement de projet, comme la Société financière internationale (SFI), la BEI et la KfW (banque allemande de développement), pour les conseiller sur la façon la plus appropriée pour elles de soutenir l'ITIE. En tant que principales facilitatrices dans la mobilisation de capitaux pour de nombreux projets du secteur de l'extraction, leurs politiques de gouvernance et de transparence peuvent influer directement sur les activités commerciales des gouvernements et des entreprises qu'elles comptent dans leur clientèle.

■ AIDER DAVANTAGE DE PAYS AFRICAINS À ATTEINDRE LA CONFORMITÉ À L'ITIE

La Banque africaine de développement travaille de concert avec ses pays membres à l'amélioration de la gouvernance dans les industries extractives par le biais de l'ITIE depuis 2006. La BAD soutient activement le processus de l'ITIE dans plus de dix pays africains, y compris la République Centrafricaine, la Guinée, Madagascar, le Mozambique, le Libéria, la Tanzanie et le Togo. En 2009, le Libéria est devenu le premier pays africain et le deuxième pays au monde à devenir conforme à l'ITIE, et la BAD envisage d'aider d'autres pays africains à réitérer ce succès maieur.

Pour cette raison, la Banque a également participé à des initiatives venant compléter l'ITIE et a soutenu le renforcement des capacités des institutions travaillant avec les industries extractives dans le cadre de ses efforts de gouvernance. La Banque s'est également engagée à intégrer les principes de gouvernance dans ses opérations touchant aux activités minières privées, et elle est parfaitement consciente de la nécessité de définir une approche globale envers la gestion saine des revenus en Afrique. Ici, à la Banque, nous maintenons donc notre engagement à promouvoir l'ITIE, à encourager l'application de ses principes et de ses méthodes à toutes les ressources naturelles et à adopter une approche globale envers toute la chaîne de valeur des ressources sous gestion.

Kamal El Kheshen, Vice-président, Banque africaine de développement

■ UN LEADERSHIP SOLIDE ET ENGAGÉ GÉNÈRE UN VÉRITABLE IMPACT

Le soutien à l'ITIE est une partie intégrante des stratégies du Groupe de la Banque mondiale (GBM) pour les secteurs extractifs et la gouvernance ainsi que pour la lutte contre la corruption en général, et il représente un élément clé du travail du GBM en tant que partenaire de développement avec de nombreux pays riches en ressources naturelles. Comme l'affirme Mme Obiageli, vice-présidente de la région Afrique : « Les progrès accomplis au cours de ces deux dernières années prouvent bien qu'un leadership solide et engagé peut faire une vraie différence. Un réel impact a été produit grâce à une mise en œuvre efficace des principes de l'ITIE. Il est possible de gagner la confiance des citoyens dans les pays riches en ressources naturelles; il est possible de gagner la confiance du secteur privé et il est possible d'arriver à une amélioration tangible dans le bien-être économique ».

Les représentants du Fonds fiduciaire multi-donateur de l'ITIE (MDTF) administré par la Banque mondiale travaillent en étroite collaboration avec ceux des pays partenaires donateurs (Australie, Belgique, Canada, Commission européenne, Finlande, France, Allemagne, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis), ainsi qu'avec ceux du Secrétariat international et du Conseil d'administration de l'ITIE, ses membres et les autres parties soutenant l'ITIE pour réaliser la mise en œuvre des principes et critères de l'ITIE dans environ 50 pays, y compris des pays souhaitant adopter l'ITIE. Au final, le MDTF du GBM sert non seulement à aider les pays à devenir conformes à l'ITIE, mais aussi à les aider à élaborer des processus ITIE bien ancrés qui serviront de base à la poursuite des progrès vers une bonne gouvernance des ressources naturelles. Groupe de la Banque mondiale

■ AMÉLIORATIONS NOTABLES DANS LA **DIVULGATION DES REVENUS ET LA TRANSPARENCE**

Le FMI a soutenu l'ITIE depuis le début, car il

partage avec l'ITIE la forte conviction que la transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources naturelles constituent des conditions préalables essentielles au développement économique. Parallèlement au lancement de l'ITIE, le FMI a rédigé son Guide sur la transparence des recettes des ressources naturelles. En 2011, le FMI commencera à étoffer son aide technique dans la gestion de la richesse issue des ressources naturelles, et notamment son soutien aux processus de l'ITIE sur place. Les équipes de pays du FMI bénéficient du processus et des Rapports de l'ITIE pour leur travail, car elles utilisent les progrès accomplis au niveau de l'ITIE pour évaluer l'engagement des gouvernements envers la transparence fiscale et aussi comme marqueurs dans les programmes du Fonds. Elles ont noté les améliorations intervenues dans la déclaration des revenus grâce à l'ITIE et elles encouragent les gouvernements mettant en œuvre l'initiative à poursuivre l'amélioration de la qualité et de la ponctualité des Rapports ITIE ainsi qu'à rapprocher les données de l'ITIE avec leurs données budgétaires. En Mauritanie et au Mozambique, l'ITIE a servi de mesure au FMI pour évaluer l'avancement de la transparence fiscale. Au Libéria, « la déclaration régulière des paiements et des revenus dans les industries extractives selon les critères de l'ITIE pendant une période d'au moins un an » était une condition pour obtenir un allègement de la dette. Un certain nombre de pays ont également choisi d'intégrer spécifiquement les progrès accomplis au niveau de l'ITIE dans leurs résolutions de programme envers le FMI. Le Fonds monétaire international



Quel avenir pour l'ITIE?

Le premier principe de l'ITIE, convenu en 2003, est que « l'utilisation prudente de la richesse des ressources naturelles devrait être un moteur important d'une croissance économique pérenne contribuant à un développement durable et à la réduction de la pauvreté ». Ce résultat ne se produit pas nécessairement lorsqu'un pays devient conforme à l'ITIE. Pour garantir un développement durable et une réduction de la pauvreté, l'ITIE doit être un processus progressif et continu. Si l'ITIE s'arrête dans un pays quelconque, alors elle a échoué dans ce pays. Bien qu'il s'agisse d'un succès significatif pour un pays de devenir conforme à l'ITIE, il ne faut pas oublier que l'ITIE représente une norme minimum. Elle doit être mise en œuvre aux côtés d'autres efforts de gouvernance.

La mesure dans laquelle l'ITIE est un succès dépend largement de sa priorité ciblée et de son mandat clair. Il ne faut cependant pas comprendre cela comme un manque d'ambition. C'est précisément cette priorité ciblée qui fait que l'ITIE réussit à encourager un changement plus général et à s'adapter aux diverses circonstances. La flexibilité provient d'un noyau étroit. Pour comprendre cela, nous devons bien préciser que l'ITIE n'a jamais eu pour vocation d'être un remède magique à la malédiction des ressources naturelles. La transparence des revenus en elle-même ne suffit pas à garantir que la richesse des ressources naturelles génère des avantages et un développement pour les citoyens du pays. La transparence des revenus grâce à l'ITIE est nécessaire mais insuffisante.

Les rapports du Nigeria, par exemple, ne couvrent pas seulement les paiements financiers, mais aussi les flux physiques de pétrole et de gaz. Ils entreprennent également un audit du processus de gouvernance du secteur du gaz et du pétrole. Cela aboutit à des rapports qui indiquent non seulement combien d'argent rentre, mais qui soulèvent aussi des questions sur la somme qui devrait rentrer et la manière dont elle devrait être régie. Les rapports du Ghana montrent la manière dont les revenus perçus au niveau infranational sont dépensés. La moitié des pays adhérant à l'ITIE publie à présent des rapports détaillant les paiements désagrégés par entreprise. Davantage de pays doivent se servir de leurs Rapports ITIE pour répondre aux questions que se posent leurs citoyens. Et il faudrait une meilleure analyse comparative des rapports pour mieux comprendre de quelle manière les différents pays tirent avantage de leurs ressources. De cette façon, l'ITIE deviendra une plateforme pour les champions de la réforme et de la transparence au sein des gouvernements du monde entier.

Pour établir cette plateforme, le Conseil d'administration jouera deux rôles principaux au cours de la période 2011-2013 : renforcer la mise en œuvre et l'efficacité de l'ITIE dans les 33 pays la mettant en œuvre et poursuivre ses activités ciblées de sensibilisation.

En tant que mécanisme d'assurance-qualité de l'ITIE, la Validation renforce les efforts de transparence et peut aboutir à la prise de mesures correctives dans la mise en œuvre de l'ITIE. Une fois que les pays ont achevé la Validation, qu'ils soient désignés conformes ou non, le Conseil d'administration poursuivra son accompagnement et son soutien au renforcement du processus. Ce travail s'effectue en étroite collaboration avec les gouvernements hôtes et les groupes multipartites nationaux, ainsi qu'avec diverses organisations qui apportent un soutien politique, technique et financier aux programmes de l'ITIE.

Cependant, il reste encore de nombreux pays, comme l'Afrique du Sud, riches en ressources naturelles et dotés d'un statut politique significatif ou fragile, qui devraient rejoindre le processus. L'ITIE œuvrera aussi pour encourager les entreprises, les investisseurs et les agences internationales de développement à approuver l'ITIE et à lui apporter un soutien politique, financier et technique.

Toutes les parties prenantes doivent poursuivre leur participation et soutenir ces efforts. Cela doit se faire par le biais d'une mise en œuvre juste et rigoureuse des Règles de l'ITIE. Cela doit se faire par la poursuite de l'affinement et de l'amélioration des Règles de l'ITIE. Et cela doit se faire par l'apport d'une aide technique et des possibilités pour les pays mettant en œuvre l'ITIE de tirer des enseignements mutuels. Encourager et inciter les gouvernements mettant en œuvre l'ITIE et leurs parties prenantes sera également la tâche principale de l'ITIE dans les années à venir.



Sensibilisation de nouveaux partenaires

CHINE

Chaque fois que l'ITIE est mentionnée dans les discussions avec des personnes qui ne connaissent pas l'initiative, on arrive rapidement au moment où quelqu'un demande « Et qu'en est-il des entreprises des économies émergentes, comme la Chine?» L'ITIE exige que toutes les entreprises installées dans un pays mettant en œuvre l'ITIE déclarent les paiements versés aux gouvernements dans le cadre du processus de déclaration de l'ITIE. Peu importe si ces entreprises ont leur siège à Houston ou Beijing : si le gouvernement hôte met en œuvre l'ITIE, alors elles doivent s'y conformer. Actuellement, les entreprises chinoises font des déclarations dans des pays comme le Gabon, le Kazakhstan, la Mongolie et le Nigéria. D'autre part, la China National Petroleum Corporation (CNPC), entreprise pétrolière appartenant à l'État chinois, a des représentants siégeant dans les groupes multipartites de l'ITIE en Irak et au Tchad. D'autres entreprises chinoises participent activement aux discussions des groupes multipartites en Mongolie et en Afghanistan.

Outre cette collaboration sur place, le gouvernement chinois a contribué au soutien de l'ITIE dans différents forums, et notamment en appuyant la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU et les nombreuses déclarations de soutien à l'ITIE du G8 et du G20. Dans le cadre de ses efforts pour élargir la base de soutien à d'autres pays et entreprises dans le monde, le Secrétariat international a avec l'aide de ses partisans organisé des réunions avec les entreprises et le gouvernement à Beijing, car de grandes banques chinoises et compagnies pétrolières nationales (CPN) ont clairement fait savoir qu'elles cherchaient à adhérer à des normes sociales et environnementales internationales dans le cadre de leurs activités et investissements.

■ AMÉRIOUE LATINE

En novembre 2009, le Pérou a publié un rapport ITIE couvrant la période 2004-2007, devenant ainsi le premier pays d'une Amérique Latine riche en ressources à divulguer ses revenus dans le cadre de l'ITIE. Trinité-et-Tobago et le Guatemala œuvrent sans relâche à la soumission d'une demande de candidature à l'ITIE, alors que d'autres pays riches en ressources minérales, comme la Guyane, le Suriname et la République dominicaine, poursuivent leurs discussions sur la mise en œuvre de l'ITIE. En Colombie et en Bolivie, la mise en œuvre de l'ITIE a été largement débattue et le Secrétariat international de l'ITIE poursuit ses efforts pour encourager l'adhésion de leurs gouvernements respectifs. En Colombie particulièrement, la mise en œuvre au niveau régional a été soulignée comme étant potentiellement bénéfique au pays. Les compagnies pétrolières Petrobras et Pemex continuent de soutenir

■ AFRIQUE DU SUD

L'Afrique du Sud est la plus grande économie de l'Afrique subsaharienne et elle est dotée de ressources naturelles abondantes comme le platine, l'or, le charbon et les diamants. L'Afrique du Sud a de nombreuses raisons

d'envisager une mise en œuvre de l'ITIE. Le gouvernement considère la possibilité de faire la liaison entre l'ITIE et ses efforts pour renforcer l'administration et la collecte fiscale. L'ITIE offre aussi un lien avec d'autres initiatives globales en train d'être mises en œuvre par le gouvernement sud-africain, y compris la lutte contre le blanchiment d'argent et l'initiative STAR (récupération d'avoirs volés). De plus, l'ITIE est une question pertinente dans le débat en cours en Afrique du Sud sur la nationalisation et l'encouragement des communautés locales des zones minières à mieux comprendre les avantages issus de l'industrie minière. Pour les entreprises, l'initiative fournit l'occasion de mieux démontrer la contribution des compagnies minières à l'économie. Et pour ce qui est de la société civile, l'ITIE lui donne la chance de participer à la gestion du secteur.

Le président de l'ITIE, Peter Eigen, a rencontré Praveen Gordhan, le ministre des Finances sud-africain, en mai 2010 afin de s'entretenir avec lui de ces questions. Depuis, le dialogue a été constant avec de nombreux acteurs clés du pays.





Communications de l'ITIE

Procéder régulièrement à la divulgation des flux de revenus n'est pas un processus utile en lui-même, à moins qu'il n'existe simultanément une conscience et une compréhension de la signification des chiffres diffusés dans le public. Une communication efficace est donc un élément essentiel du processus de l'ITIE et une exigence pour la conformité à l'ITIE. La question de savoir de quelle façon communiquer les résultats de l'ITIE est devenue encore plus importante depuis qu'une majorité des pays mettant en œuvre l'ITIE préparent des Rapports ITIE et ont atteint un stade avancé du processus ITIE. Les pays se livrent maintenant à différentes activités afin de diffuser les conclusions auxquelles ils sont parvenus. Ceux se trouvant encore

aux premiers stades de la mise en œuvre de l'ITIE réfléchissent eux aussi à la façon d'agencer leurs communications, d'un point de vue stratégique, afin de s'assurer de la participation de toutes les parties prenantes et de communiquer de manière constructive avec eux. Pour atteindre ce résultat, ils se proposent de se livrer à des consultations aussi vastes que possible, le plus tôt possible, avec tous les groupes concernés. Et pour faciliter ce processus, plusieurs pays de l'ITIE ont mis sur pied un sous-groupe à partir de leur groupe multipartite principal pour se concentrer sur les questions de communications, élaborer un plan de communications et nommer une personne uniquement en charge des guestions de communications.

■ COMMUNICATIONS SUR L'ITIE AU PÉROU

En 2010, le Pérou a mené une vaste campagne de communication pour parler non seulement du rapport ITIE (2004-2007) mais aussi pour donner des informations utiles sur le processus de l'ITIE et la transparence dans le secteur extractif. Cette campagne ciblait cinq régions productrices: Moquegua, Ancash, Loreto, Cusco et Cajamarca. Dans chacune de ces régions, un forum public s'est tenu, suivi d'une participation à des émissions de radio. Dans chaque forum, les représentants de tous les collèges, à savoir l'industrie, la société civile et le gouvernement, ont expliqué ce en quoi consiste la déclaration de l'ITIE et les autres aspects de l'initiative. Cette campagne a pris fin à Lima en juillet et le président de l'ITIE, Peter Eigen, a participé à ses activités de clôture en accordant notamment un entretien à « La Hora N », une émission télévisée populaire portant sur des sujets d'actualité. Un encart de 8 pages sur l'ITIE a été diffusé dans un journal national et des informations détaillées ont été mises à la disposition du public par le biais de cinq brochures techniques. Ces brochures étaient les suivantes: « Qu'est-ce que l'ITIE? »;

« Le régime fiscal, y compris le régime de redevance du secteur des hydrocarbures »; et des résumés de Rapports ITIE relatifs aux secteurs minier et des hydrocarbures.

Des enfants jouent une pièce de théâtre sur l'ITIE à Lomé, au Togo



Ces T-shirts ont été imprimés dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à l'ITIE dans les rues d'Abidjan, Côte d'Ivoire



■ PARTAGER DES EXPÉRIENCES, **APPRENDRE DES AUTRES**

En mai et en juin, deux séminaires portant sur les communications destinés à des responsables de la mise en œuvre de l'ITIE dans les pays ont eu lieu à Berlin. Ils ont été organisés conjointement par le Secrétariat international et l'institut InWEnt en Allemagne. Des experts en communications venant des secrétariats ITIE nationaux et des groupes multipartites ont été réunis dans le but de leur faire partager leurs expériences et d'apprendre d'experts en la matière.

■ NOTES SUR LES BONNES PRATIQUES

Les notes de bonne pratique ITIE proposent aux pays des exemples sur la manière d'améliorer la mise en œuvre de l'ITIE. Ces exemples de bonnes pratiques n'ont pas vocation à créer de nouvelles exigences ITIE, mais plutôt de mettre en avant des pratiques allant au-delà des exigences de base pour atteindre la conformité dans les pays mettant en œuvre l'ITIE. La note de bonne pratique n°1 sur la déclaration dans le cadre de l'ITIE donne des conseils sur la structure, le contenu et la présentation des données dans les rapports ITIE et sur la manière de rendre les rapports accessibles au plus grand nombre de lecteurs possible. Pour élaborer la a note de bonne pratique n°2 sur la Communication, le Secrétariat international de l'ITIE a étudié les activités de communication dans les différents pays ITIE et a rassemblé des exemples de pratiques efficaces et innovantes pour renforcer la communication ITIE.

■ LE SITE INTERNET INTERNATIONAL DE L'ITIE

Garder toutes les parties prenantes de l'ITIE informées constitue un objectif clé du Secrétariat international. En mai 2009, le site Internet de l'ITIE a été relancé avec la nouvelle adresse www.eiti.org. Le site reçoit autour de 10 000 visites par mois en provenance du monde entier; une version du site en français et en russe existe également. Le blog de l'ITIE rassemble les idées émises sur le rôle de la transparence et des ressources naturelles pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté et de la corruption. Les membres du Secrétariat de l'ITIE et les principales parties prenantes sont les modérateurs du blog. Une partie « Ressources » du site comporte une liste exhaustive de nos principales publications ainsi qu'une bibliothèque de recherche portant sur la transparence et les industries extractives.





Outre la lettre d'information et le site Internet de l'ITIE, il existe d'autres moyens de rester en contact en ligne avec l'ITIE.



Twitter twitter.com/EITlorg



Facebook facebook.com/EITlorg



Flickr flickr.com/EITI



SlideShare slideshare.net/EITI



YouTube youtube.com/EITlorg



Feeds eiti.org/rss/news eiti.org/rss/blog

L'ITIE Cameroun a fait réaliser des dessins animés pour illustrer la façon dont l'ITIE donne aux citoyens des informations leur permettant de demander des comptes à leurs dirigeants.

COMBIEN LE CAMEROUN GAGNE-T-IL DE L'EXPLOITATION DE SON PETROLE ET DE SES MINERAIS?

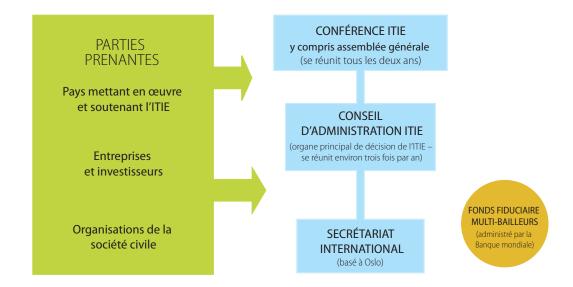


Gouvernance, gestion et financement de l'ITIE

L'ITIE a évolué d'une simple initiative au départ pour devenir un ensemble de principes, puis un ensemble de critères et, pour finir, une véritable norme internationale comportant des règles et des procédures détaillées. La gouvernance de l'ITIE même a également évolué : suite à la présentation du rapport du Groupe consultatif international (IAG) à la Conférence mondiale d'Oslo en 2006, le Conseil d'administration de l'ITIE et le Secrétariat international de l'ITIE ont été tous deux établis. En février 2009, lors de la Conférence de Doha, le Conseil international de l'ITIE a affiné la structure existante; par ailleurs, l'Association de l'ITIE a été créée en tant qu'organisation à but non lucratif dans le cadre du droit norvégien, et elle est

composée de pays et de parties prenantes soutenant de l'ITIE. Une fois tous les deux ans, l'ITIE organise une conférence mondiale qui rassemble toutes ses parties prenantes. Outre ces conférences, il se tient une assemblée des membres plus restreinte regroupant les trois collèges représentés de manière équitable, à savoir les pays (mettant l'ITIE en œuvre ou la soutenant), les entreprises (y compris les investisseurs institutionnels) et les organisations de la société civile. La tâche principale de cette assemblée des membres est de nommer un Conseil d'administration de l'ITIE pour les deux années suivantes. Entre les conférences mondiales, le Conseil d'administration international de l'ITIE supervise l'ITIE. Il incombe aux collèges

respectifs de se mettre d'accord entre eux sur leur adhésion à l'Association et sur les personnes qu'ils souhaitent proposer pour siéger au Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est composé de 20 membres, répartis eux-mêmes en trois collèges, et d'un président indépendant. Le Secrétariat international de l'ITIE soutient le Conseil d'administration.



Notre financement

Le financement de la gestion internationale de l'ITIE reflète son soutien multipartite.
Un montant d'environ 3,5 millions de dollars américains par an sert à couvrir les salaires et les coûts connexes d'une équipe de huit à dix membres du personnel, les réunions du Conseil d'administration, les coûts liés aux conférences et aux déplacements, les consultants et les communications.

Ce budget provient de toutes les parties soutenant l'ITIE selon une formule de financement précise. Les principes de cette formule de financement sont les suivants :

Le secteur privé et les pays soutenant l'ITIE partagent la responsabilité principale pour le financement des frais de gestion internationale de l'ITIE avec le soutien des organisations de la société civile et du gouvernement hôte, la Norvège. Les entreprises et les pays soutenant l'ITIE doivent payer le même montant.

Les coûts de la Validation doivent être pris en charge par les gouvernements des pays qui sont validés.

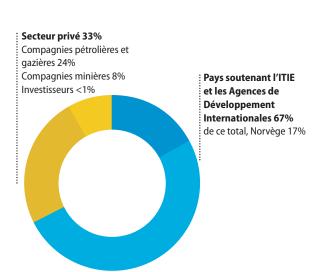
Le Conseil d'administration doit s'assurer qu'aucun collège ou partie prenante ne soit au-dessus du niveau de financement.

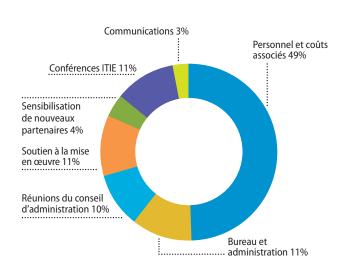
En se basant sur ces trois principes, le diagramme ci-dessous montre la manière dont les coûts de gestion d'ITIE International ont été, et vont être, financés. En 2010, l'ITIE a reçu un financement de 34 organisations et pays. Le nombre d'organisations soutenant l'ITIE s'allonge chaque année. L'ITIE reçoit également un soutien considérable hors budget ITIE et en nature, tel que le financement d'une réunion de tous les coordinateurs nationaux à Bruxelles en novembre 2010, des séminaires de formation pour les groupes multipartites des pays mettant en œuvre l'ITIE et une grande partie des préparatifs pour la Conférence de Paris.

Les besoins sur place sont financés par des sources variées, y compris les gouvernements des pays mettant en œuvre l'ITIE, le Fonds fiduciaire multi-donateur administré par la Banque mondiale et d'autres agences multilatérales ainsi que des agences de développement bilatérales.

Source de financement en 2009 et 2010

Allocation du financement en 2009 et 2010





- 1. Ces chiffres sont publiés à titre indicatif seulement. Les comptes et budgets ayant fait l'objet d'audit sont disponibles sur www.eiti.org
- $2. Ces \ chiffres \ ne \ couvrent \ pas \ les \ coûts \ considérables \ de \ financement \ de \ l'ITIE \ au \ niveau \ national$

Les membres du Conseil d'administration de l'ITIE 2009-2011

Président : Dr Peter EIGEN

GOUVERNEMENTS PAYS METTANT EN ŒUVRE L'ITIE

M. Abdoul Aziz ASKIA

secrétaire permanent, ITIE Niger, Niger

Suppléant : M. Sidi OULD ZEÏNE président, ITIE Mauritanie, Mauritanie

M. Essimi MENYE

ministre des Finances, président de l'ITIE Cameroun

Suppléant: M. T. Negbalee WARNER coordinateur national, ITIE Libéria, Libéria

Prof Humphrey ASSISI ASOBIE,

président, NEITI, Nigéria

Suppléant: Mme Effie Simpson EKUBAN,

directrice en chef intérimaire, ministère des Finances,

Suppléant: Mr Nana Juaben-Boaten SIRIBOE, président du GEITI, Ghana

M. Shahmar MOVSUMOV,

directeur exécutif, Fonds pétrolier national, Azerbaïdian

Suppléant: Mr Dashdorj ZORIGT,

ministre des Ressources minérales et de l'Énergie, Mongolie

Mr Kairat DJUMALIEV,

chef du département de l'Énergie et des Ressources minérales, Kirghizistan

Suppléant: M. Alfredo PIRES,

secrétaire d'État aux Ressources naturelles, Timor-Leste

Remplacé en cours de mandat

PAYS SOUTENANT L'ITIE

M. Mark PFARSON.

directeur général des Relations externes, Intégration scientifique et politique, Natural Resources Canada

Suppléant: M. Stephen GALLOGLY,

directeur de la politique internationale de l'énergie et des matières premières, Département d'État, États-Unis

S.E. Mme Birgitta NYGREN,

ambassadrice, ministère des Affaires étrangères, Suède

M. Jostein LEIRO,

directeur général adjoint du département de l'ONU, ministère des Affaires étrangères, Norvège

Suppléant: Ms Cathy BUGGENHOUT, conseiller d'Ambassade, département des questions économiques, ministère des Affaires étrangères, Belgique

Suppléant: M. Henk MAHIEU, conseiller général, département des affaires économiques, ministère des Affaires étrangères, Belgique

M. Dominik ZILLER, directeur général adjoint, ministère allemand de la Coopération technique Dr Ulla MIKOTA, directrice générale adjointe, ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, Allemagne

Suppléant: Mme Pauline CREMONA, chargée de mission pour la gouvernance démocratique, ministère des Affaires étrangères, France

Suppléant : Alice GUITTON, chargée de mission pour la gouvernance démocratique, ministère des Affaires étrangères, France

ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

M. Ingilab AHMADOV.

directeur du Centre de surveillance des finances publiques à Bakou, Azerbaïdjan

Suppléant: M. Dorjdari NAMKHAIJANTSAN,

Open Society Forum, Mongolie

M. Alfred BROWNELL,

Green Advocates, Libéria

Suppléant : M. Eduardo BOHORQUEZ,

Transparencia Mexicana/Transparency International,

M. Christian MOUNZEO,

Coordinateur PCQVP Congo/Président Rencontre Pour la Paix et les Droits de l'Homme, République du

Suppléant: Dr Gilbert MAOUNDONODJI,

coordinateur, Groupe de Recherches Alternatives et de Monitoring du Projet Pétrole Tchad-Cameroun,

M. Michel ROY, directeur du Plaidoyer international, Secours Catholique, France

Suppléant: M. Diarmid O'Sullivan,

chef d'équipe, Campagne pétrolière, Global Witness

M. Anthony RICHTER,

président du conseil d'administration de Revenue Watch Institute, États-Unis

Suppléant: Mme Radhika SARIN,

coordinatrice internationale, Publiez Ce Que Vous

Comités du Conseil d'administration

Comité de gouvernance

Le comité de gouvernance a abordé les questions relatives à la gouvernance de l'initiative. Le Conseil d'administration international de l'ITIE ayant accepté les statuts proposés, le travail de ce comité s'est porté sur la résolution d'un certain nombre de questions urgentes et problématiques relatives à la gouvernance de l'ITIE.

College	Comité de gouvernance
	Dr Peter Eigen
Pays	
Entreprises/Investisseurs	M. Olivier Loubière
	Mme Julie McDowell
	M. Keith Ruddock
Société civile	M. Alfred Brownell
	M. Anthony Richter
Secrétariat : Ionas Mohero	າ

Comité des finances

Le comité des finances a conseillé le Conseil d'administration de l'ITIE sur les questions stratégiques relatives au financement de la gestion internationale de l'ITIE (Conseil d'administration et Secrétariat). Cette mission comprenait la fourniture de conseils sur l'identification d'un financement aux niveaux convenus par le Conseil d'administration lors de l'approbation des budgets et plans de travail du Secrétariat de l'ITIE, du reporting financier et de l'investissement des liquidités et sur l'acceptation des transactions financières. En 2009, le comité a entrepris un examen des dépenses de l'ITIE, consistant notamment à s'assurer qu'il comprenait les postes de dépenses du Secrétariat, que le Secrétariat disposait de processus de prise de décision appropriés pour prendre des décisions comportant des implications financières et qu'il était satisfait que le Secrétariat utilisait son financement de manière efficace et appropriée.

Collège	Comité des finances
Pays	Prof Humprhey Asobie
Entreprises/Investisseurs	Dr Anthony Hodge
	Mme Julie McDowell
Société civile	M. Ingilab Ahmadov
Secrétariat : Eddie Rich	

Comité de Validation

Le comité de Validation a eu une énorme charge de travail en 2009-2011 du fait de la supervision du processus de Validation, qui comprenait notamment la prise en compte des plaintes, la résolution des désaccords et les conseils prodigués au Conseil d'administration sur la conformité, les prorogations de délai, les renouvellements de candidature, la radiation et les appels. Du fait que plus de 20 pays ont entrepris la Validation pendant la période 2009-2011, le Comité de Validation a joué un rôle crucial et difficile par moments. Il était vital que toutes les parties prenantes soient bien représentées au sein de ce comité.

Collège	Comité de Validation
Pays	M. Abdoul Aziz Askia
	M. Negbalee Warner
	M. Mark Pearson
	S.E. Mme Brigitta Nygren
Entreprises/Investisseurs	Ms Julie McDowell
	Mr Jean-Francois Lassalle
Société civile	Ms Radhika Sarin
	Mr Diarmid O'Sullivan
	Dr Gilbert Maoundonodji
Secrétariat : Sam Bartlett	

ENTREPRISES, Y COMPRIS LES INVESTISSEURS

Mme Baiba RUBESA,

directrice chargée de la responsabilité sociale d'entreprise, Statoil ASA

M. Mariano RUÌZ FUNES, chef du personnel, PEMEX

Suppléant: M. Carlos Alberto Treviño Medina,

chef du bureau financier, PEMEX

Suppléant: M. Reidar GJÆRUM,

vice-président senior, communication d'entreprise,

M. Stuart BROOKS,

directeur des relations internationales, Chevron

Suppléant: Michael D. MAHER,

coordinateur, affaires de politique publiques en amont, affaires publiques, Exxon Mobil Corporation

M. Olivier LOUBIÈRE,

conseiller en déontologie d'entreprise, AREVA

M. David BAKER,

vice-président pour les affaires gouvernementales et environnementales, Newmont

Suppléant: M. Jim MILLER,

vice-président, affaires environnementales, Freeport-McMoRan Copper & Gold Inc.

Dr R. Anthony HODGE,

président, Conseil international des mines et métaux

Suppléant : Edward BICKHAM,

Conseil international des mines et métaux

M. Jean-François LASSALLE, vice-président chargé de l'E&P et des affaires publiques, Total

Suppléant: M. Keith RUDDOCK,

conseiller juridique, Upstream International, Royal **Dutch Shell**

Mme Julie McDOWELL,

directrice de l'ISR, Standard Life Investments

Suppléant: M. David DIAMOND,

co-directeur de développement ISR, Allianz Global

Investors, France

Remplacé en cours de mandat

Comité des nominations

Ce comité a joué un rôle important dans la supervision du renouvellement du Conseil d'administration et surtout dans la nomination du président en 2011.

Collège	Comité des nominations
Pays	M. Dominik Ziller
	M. Shahmar Movsumov
	M. Stephen Gallogly
Entreprises/Investisseurs	M. Stuart Brooks
Société civile	M. Anthony Richter
	M. Alfred Brownell
Secrétariat : Eddie Rich	

Comité d'audit

Ce comité était tenu de s'acquitter de la fonction d'audit de la gestion internationale de l'ITIE. Ce comité a tenu une téléconférence par an avec l'auditeur de l'ITIE et a présenté les comptes audités au Conseil d'administration.

Collège	Comité d'audit							
Pays	Prof Humphrey Assisi Asobie							
Entreprises/Investisseurs								
Société civile	M. Ingilab Ahmadov							
Secrétariat : Eddie Rich								

Comité de réponse rapide

Le comité de réponse rapide a été établi pour résoudre les questions urgentes portant généralement sur la mise en œuvre de l'ITIE dans les pays. Ce comité a rempli des fonctions importantes et par moment chronophages, à brève échéance et imprévisibles. Là encore, il était crucial que toutes les parties prenantes soient bien représentées au sein de ce comité.

Collège	Comité de réponse rapide				
Pays	Prof Humphrey Assisi Asobie				
	M. Stephen Gallogly				
Entreprises/	M. Jean-François Lassalle				
Investisseurs	M. David Diamond				
Société civile	M. Anthony Richter				
	M. Michel Roy				
	M. Christian Mounzeo				
Secrétariat : Jonas Moberg and Tim Bittiger					

Secrétariat de l'ITIE

Jonas Moberg, Chef du Secrétariat Tel +47 2224 2105

Eddie Rich, Chef du Secrétariat adjoint et Directeur Régional

Courriel: erich@eiti.org

Afrique de l'Est et Australe, Moyen Orient et Relations avec les Parties Prenantes

Bady Balde, Coordinateur de Programme

Courriel: mbalde@eiti.org

Samuel R Bartlett, PhD, Directeur Régional

Courriel: sbartlett@eiti.org

Asie et Validation

Tim Bittiger, Directeur Régional Courriel: tbittiger@eiti.org Afrique Francophone

Christopher Eads, Conseiller Principal

Courriel: ceads@eiti.org Relations avec le secteur privé

Carole Isik, Conseillère de Programme

Courriel: cisik@eiti.org Tel +49 30 2091 1986

Marie-Ange Kalenga, Directrice Régionale

Courriel: mkalenga@eiti.org Afrique Francophone

Leah Krogsund, Secrétaire de Direction

Courriel: lkrogsund@eiti.org

Tel +47 2224 2105 Fax +47 2224 2115

Contact avec le Chef du Secrétariat, Jonas Moberg et soutien logistique au Conseil

d'administration

Anders Tunold Kråkenes, Directeur de la Communication

Courriel: akrakenes@eiti.org

Tel +47 2224 2108

Relations avec les Médias, site Internet, publications, utilisation du logo et mise en œuvre de l'ITIE en Norvège

Maya Minwary, Stagiaire Courriel: mminwary@eiti.org

Christine Nowak, Directrice du bureau du Président, et Assistante Principale du Président

Courriel: cnowak@eiti.org Tel +49 30 2005 971 13 Fax +49 30 2005 971 19

Francisco Paris, PhD, Directeur Régional

Courriel: fparis@eiti.org Tel +47 2224 0473

Amérique Latine, Afrique de l'Ouest Anglophone et secteur minier

Dyveke Rogan, Coordination et Planification,

Conférence ITIE

Courriel: drogan@eiti.org Tel +47 2224 2113

RÉPERTOIRE DES PAYS DE L'ITIE

DÉCLARATION ITIE

RECETTES & PAIEMENTS 1,4

GOUVERNANCE

AZERBAÏDJAN

www.oilfund.az/en

Secteur industriel (principalement secteur extractif):

60% du PIB^{2,3}

Secteur extractif: 92% des exportations

Statut ITIE

Candidat: 27 septembre 2007

Conforme: 17 février 2009

Prochaine échéance de validation : 17 février 2014

Priorités Transition vers une déclaration annuelle

14 rapports couvrant 7.5

DERNIER RAPPORT : Publication 2010 Période couverte Jan-juin 2009

Agrégée



US\$ 11.4 bn Recettes du gouvernement

US\$ 11.5 bn





Présidence: M. Shahmar Movsumov: Directeur

Exécutif du Fonds pétrolier Azéri

Coordinateur national:

M. Farid Farzaliyev; Fonds pétrolier Azéri, Secrétariat ITIE

Statut légal : Ordonnance ministérielle NO 224; Signée le 13 novembre 2003

GHANA

www.geiti.gov.gh/site/

Secteur industriel (principalement secteur extractif):

24% du PIB

Secteur extractif: 18% des exportations

STATUT ITIE

Candidat: 27 septembre 2007 Conforme: 17 février 2009

Prochaine échéance de validation : 17 février 2014

Priorités Intégration du secteur pétrolier et gazier

dans les déclarations ITIE



6 rapports couvrant 5 années

DERNIER RAPPORT : Publication 2010

Désagrégée

3 **

DERNIER RAPPORT:

Période couverte 2008-9

Publication 2010

Désagrégée



US\$ 48 m US\$ 48 m

Recettes du gouvernement



1% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les

Présidence : Mme Effie Simpson Ekuban; Directrice en chef du Ministère des Finances et de la Planification économique

Coordinateur national:

M. Franklin Ashiadev: Coordinateur national Statut légal: Décret ministériel signé en 2005

LIBERIA

www.leiti.org.lr/

Secteur extractif: 5% du PIB

Secteur extractif: 23% des exportations

Candidat: 27 septembre 2007 Conforme: 17 février 2009

Prochaine échéance de validation : 17 février 2014

Priorités

Publication du 3e rapport ITIE au début de l'année



Période couverte 2008



rapports ITIE

2 rapports couvrant 2 années

US\$ 35 m

Recettes du gouvernement



US\$ 35 m

Paiements des entreprises



17% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

Présidence : SE Agustine Kpehe Ngafuan; Ministre des Finances

Coordinateur national:

Sayon Henry Yaidoo, Directeur du Secrétariat Statut légal : Loi LEITI promulguée en juillet

MONGOLIE

eitimongolia.mn/?&langid=2

Secteur extractif: 30% du PIB Secteur extractif: 81% des exportations

STATUT ITIE

Candidat: 22 septembre 2007 Conforme : 19 octobre 2010

Prochaine échéance de validation : 18 octobre 2015

Priorités Accroître le degré de détail des informations dans les 4e et 5e rapports ITIE, actuellement en préparation



3 rapports couvrant 3 années

DERNIER RAPPORT :

Publication 2010 Période couverte Jan-juin 2009

Désagrégée



US\$ 587 m

US\$ 588 m



Paiements des entreprises



34% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

Présidence : B. Dolgor, Conseiller en chef du Premier Ministre

Coordinateur national:

Sh. Tsolmon, Secrétariat de l'ITIE Mongolie

Statut légal: Résolution No.80 du gouvernement de Mongolie votée le 28 mars

TIMOR-LESTE

www.laohamutuk.org/Oil/EITI/10EITlindex.htm

Secteur extractif: 12% du PIB Secteur extractif: 98% des exportations

STATUT **ITIE**

Candidat : 22 février 2008 Conforme: 1 juillet 2010

Priorités Préparation du 3e rapport. Eventuellement hôte d'un atelier « L'ITIE en Asie »

Prochaine échéance de validation : 30 iuin 2015

2 rapports couvrant 2 années

DERNIER RAPPORT: Publication 2010 Période couverte 2009

Désagrégée



US\$ 1.76 Bn Recettes du gouvernement

US\$ 1.76 Bn Paiements des entreprises



98% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE Présidence : SE Alfredo Pires, Secrétaire d'Etat aux ressources naturelles. Contact via M. Manuel

Coordinateur national:

M. Manuel de Lemos, Directeur du Secrétariat d'Etat des Ressources Naturelles

Statut légal : Décret présidentiel



- Pavs CONFORMES
- Pays CANDIDATS



du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE1

NOTES IMPORTANTES

- 1. Toutes les devises ont été converties en utilisant le taux de change annuel moyen tel que publié par le FMI. 2.Les données des recettes totales du budget sont tirées du CIA Fact Book www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/fields/2012.html consultées au 18/01/2011
- 3. Calculé à partir des données UNCTAD 2009.
- 4. Les revenus en nature déclarés comme tels ont été évalués au prix annuel moyen pour ce bien pour l'année en question.

DÉCLARATION ITIE

RECETTES & PAIEMENTS

GOUVERNANCE

CAMEROUN

www.eiticameroon.org/

Secteur extractif: 30% du PIB Secteur extractif: 50% des exportations

STATUT **ITIE**

Candidat: 27 septembre 2007 Proche de la conformité : 20 octobre 2010 Date butoir de la Validation : 18 avril 2011

Priorités Mettre en oeuvre les mesures correctives identifiées suite à la Validation et progresser dans la préparation du prochain rapport



3 rapports couvrant 8 années

DERNIER RAPPORT : Publication 2010 Période couverte 2006-2008

Agrégée



US\$ 720 m Recettes du gouvernement

US\$ 716 m



Paiements des entreprises



18% du total des recettes du gouvernement convertes dans les rapports ITIE

Présidence : M. Essime Menye; Ministre des **Finances**

Coordinateur national:

Mme Solange Agnès Ondigui

Statut légal : Décret du Premier Ministre N°2005/2176/PM du 16 juin 2005

www.eitigabon.com/

Secteur extractif: 62% du PIB Secteur extractif: 80% des exportations

Candidat: 27 septembre 2007 Proche de la conformité : 20 octobre 2010

Date butoir de la Validation : 18 avril 2011 **Priorités** Publication du rapport ITIE pour les

années 2007-2009 en 2011



3 rapports couvrant 3 années

DERNIER RAPPORT: Publication 2010 Période couverte 2006-2008



US\$ 1.94 bn

Recettes du gouvernement



US\$ 2.00 bn Paiements des entreprises



73% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

Présidence: M. Ange Macaire Longho; Président du Groupe d'Intérêt de l'ITIE au Gabon

Coordinateur national :

M. Ange Macaire Longho; Président du Groupe d'Intérêt de l'ITIE au Gabon

Statut légal : Décret présidentiel n° 000535 /PR/MEFBP du 8 juillet 2005

KAZAKHSTAN

www.eiti.kz/en/documents/law/

Secteur extractif: 42% du PIB Secteur extractif: 83% des exportations

Candidat: 27 septembre 2007 Proche de la conformité : 20 octobre 2010 Date butoir de la Validation : 18 avril 2011

Priorités Entreprendre des mesures correctives identifiées dans le rapport de Validation et publication du rapport ITIE de 2009



4 rapports couvrant 4 années

DERNIER RAPPORT : Publication 2009 Période couverte 2008

Agrégée



US\$ 26.67 bn

Recettes du gouvernement



US\$ 26.67 bn

Paiements des entreprises



90% du total des recettes du gouvernement convertes dans les rapports ITIE

Présidence: M. A. Rau; Vice Ministre. Ministère de l'Industrie et des nouvelles technologies

Coordinateur national : Mme Dinara Satbaeva; Ministère de l'Industrie et des Nouvelles Technologies

Statut légal: Résolution du Premier Ministre NO. 342-P du 28 janvier 2006

KIRGHIZSTAN

Secteur extractif : 25% du PIB Secteur extractif: 41% des exportations

STATUT ITIE

Candidat : 27 septembre 2007 Proche de la Conformité: 19 octobre 2010 Date butoir de la Validation: 18 avril 2011

Priorités Publication du rapport ITIE de 2009 et extension des déclarations pour inclure le secteur énergétique



2 rapports couvrant 5 années

DERNIER RAPPORT: Publication 2009 Période couverte 2008

Agrégée



US\$ 72 m

Recettes du gouvernement



US\$ 72 m Paiements des entreprises



6% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

Présidence : M. Kairat Djumaliev; Directeur du Département des Energies et des Ressources Naturelles

Coordinateur national:

Karybek Ibraev; Directeur du Secrétariat ITIE Kirghizstan

Statut légal : Décret présidentiel

MALL

www.itie.mines.gouv.ml/

Secteur extractif: 17% du PIB Secteur extractif: 70% des exportations

STATUT ITIE

Candidat : 27 septembre 2007 Proche de la Conformité : 13 décembre 2010 Date butoir de la Validation : 12 juin 2011

Priorités Couverture amplifiée des entreprises extractives pour le 2d rapport ITIE et inclusion des paiements sociaux



1 rapport couvrant 1 année

DERNIER RAPPORT: Publication 2009 Période couverte 2006

Désagrégée



US\$ 230 m

Recettes du gouvernement US\$ 221 m Paiements des entreprises



15% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

Présidence: M. Abou-Bakar Traoré; Le Ministre des Mines préside le Comité de Pilotage

Coordinateur national:

Dr Djibouroula Togola; Secrétariat permanent de

Statut légal : Décret ministériel

MAURITANIF

www.cnitie.mr/

Secteur extractif: 46% du PIB

STATUT ITIE

Candidat: 27 septembre 2007 Proche de la Conformité : 13 décembre 2010 Date butoir de la Validation : 12 juin 2011

Publication du 3e rapport ITIE



Agrégée

2 rapports couvrant 2 années

DERNIER RAPPORT: Publication 2007 Période couverte 2006



US\$ 273 m Recettes du gouvernement

US\$ 280 m Paiements des entreprises



36% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

Présidence : Sidi Ould Zeïne; Président du Comité National

Coordinateur national:

Sidi Ould Zeïne; Président du Comité National

Statut légal : Décret ministériel n°2009-231.../PM/ de novembre 2009

NIGER

www.itieniger.ne/

Secteur extractif: 17% du PIB Secteur extractif: 34% des exportations

Candidat: 27 septembre 2007

Proche de la Conformité: 13 décembre 2010 Date butoir de la Validation : 12 juin 2011

Priorités

Publication du 3e rapport ITIE fin 2011

Désagrégée

2 rapports couvrant 5 années

DERNIER RAPPORT: Publication 2009 Période couverte 2007-2009



US\$ 30 m

Recettes du gouvernement US\$ 29 m



Paiements des entreprises



9% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

Présidence: SE Salamatou Gourouza Djibo, Ministre des Mines et de l'Energie

Coordinateur national:

M. Askia Abdoul Aziz, Secrétaire permanent ITIE

Statut légal : Arrêté ministériel

NIGERIA

www.neiti.org.ng/

Secteur extractif: 32% du PIB Secteur extractif: 94% des exportations

STATUT ITIE

Candidat: 27 septembre 2007

Proche de la Conformité: 20 octobre 2010 Date butoir de la Validation : 18 avril 2011

Priorités Inclusion des revenues issues de la zone de développement partagée (avec Sao Tomé & Principe) et du secteur des minerais solides dans la prochaine phase de déclaration.



3 rapports couvrant 10 années

DERNIER RAPPORT: Publication 2010 Période couverte 2006-2008

Désagrégée



US\$ 29.72 bn

Recettes du gouvernement US\$ 28.06 bn

Paiements des entreprises

100% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports

Présidence : Prof. Humphrey Asobie; Président du Conseil national de NEITI

Coordinateur national:

Mme Zeinab Ahmed; Coordinateur national

Statut légal: Loi NEITI de 2007

PÉROU

intranet2.minem.gob.pe/web/eiti/

Secteur extractif: 33% du PIB Secteur extractif: 69% des exportations

STATUT ITIE

Candidat: 27 septembre 2007

Proche de la Conformité : 13 décembre 2010 Date butoir de la Validation : 12 juin 2011

Progrès dans la préparation du prochain rapport ITIE



1 rapport couvrant 4 années

DERNIER RAPPORT: Publication 2009 Période couverte 2004-2007

Agrégée



US\$ 2.48 bn

US\$ 5.33 bn

US\$ 5.33 bn Paiements des entreprises

ecettes du gouvernement US\$ 2.48 bn Paiements des ompagnies



7% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

Présidence: Vice-Ministre Daniel Camac Gutierrez

Jose Luis Carbajal; Coordinateur national Statut légal : Décret présidentiel

YÉMEN

www.vemeneiti.org/

Secteur extractif: 38% du PIB Secteur extractif: 96% des exportations

STATUT ITIE

Candidat: 27 septembre 2007 Date butoir de la Validation: 9 mars 2011

Résoudre toutes les insuffisances identifiées dans le rapport de Validation soumis en janvier 2011



I rapport couvrant 3 années

DERNIER RAPPORT : Publication 2010 Période couverte 2005-2007



59% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

Recettes du gouvernement

Présidence: Dr Mohammed Mokbel: Administrateur général du Département de planification du Ministère du pétrole et des

Coordinateur national:

Mohammed Al-Najar; Coordinateur national

Statut légal: Décret présidentiel

CONGO

eiticongo.net/

Secteur extractif: 63% du PIB Secteur extractif: 91% des exportations

Candidat : 22 février 2008

Considéré comme ayant accompli des progrès significatifs : 14 décembre 2010

Priorités

Publication du 2ème rapport ITIE



Agrégée

2 rapports couvrant 6 années

DERNIER RAPPORT: Publication 2010 Période couverte 2007-2009

Agrégée



US\$ 4.36 bn

Recettes du gouvernement US\$ 4.34 bn Paiements des entreprises



81% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

Présidence : Florent Michel Okoko: Président ITIE Coordinateur national:

Florent Michel Okoko; Président ITIE Guinée Statut légal: Décret présidentiel N°2006-626 et

N°2006-627 du 11 octobre 2006

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

www.itierdc.org/

Secteur extractif: 26% du PIB Secteur extractif: 91% des exportations

STATUT ITIE

Candidat: 22 février 2008

Proche de la Conformité : 13 décembre 2010 Mettre en oeuvre les mesures correctives avant le 12

Priorités Publication du rapport ITIE pour 2008-2009 en 2011



1 rapport couvrant 1 année

DERNIER RAPPORT: Publication 2009 Période couverte 2007

Désagrégée



US\$ 404 m Recettes du gouvernement



US\$ 404 m Paiements des entreprises



58% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

Présidence: SE Olivier Kamitatu: Ministre du

Coordinateur national:

M. Christian Mambu; Coordinateur national Statut légal: Décret du Premier Ministre No 09/28 du 16/07/2009

www.guinee.gov.gn/

Secteur extractif: 45% du PIB Secteur extractif: 94% des exportations

STATUT ITIE

Candidat: 27 septembre 2007

Mise en œuvre suspendue : 19 décembre 2009 Date butoir de la Validation : TBA

Publication du Rapport ITIE 2006 en 2011



1 rapport couvrant 1 année

DERNIER RAPPORT: Publication 2008 Période couverte 2005 Agrégée



US\$ 139 m ecettes du gouvernement

US\$ 138 m Paiements des entreprises



44% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

Présidence : Guillaume Curtis; Secrétaire Général du Ministre des Mines et de l'Energie; President du Comité de Pilotage ITIE

Coordinateur national:

Mamadou Diaby; Secrétaire Exécutif; ITIE Guinée

Statut légal : Décret ministériel

DÉCLARATION ITIE

RECETTES & PAIEMENTS

GOUVERNANCE

SIERRA LEONE

www.sleiti.org/

Secteur extractif: 31% du PIB Secteur extractif: 33% des exportations

Candidat : 22 février 2008

Date butoir de la Validation : 9 mars 2011 Priorités Résoudre les problèmes identifiés dans le rapport de Validation de 2010

Publication 2010 Période couverte 2007 Désagrégée

DERNIER RAPPORT:

US\$ 10 m Recettes du gouvernement



US\$ 10 m Paiements des entreprises



11% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

Présidence: Dr Kaifala Marah; Chef du personnel dans le bureau du Président

Coordinateur national:

M. Joseph Kanu; Secrétaire permanent, Ministère pour les affaires présidentielles et publiques

Statut légal : Loi

CÔTE D'IVOIRE

www.cnitie.ci/home/

Secteur extractif: 21% du PIB Secteur extractif: 37% des exportations

Candidat : 12 mai 2008 Date butoir de la Validation: TBA



1 rapport couvrant 2 années

1 rapport couvrant 2 années

DERNIER RAPPORT: Publication 2010 Période couverte 2006-7



US\$ 165 m Recettes du gouvernement



Paiements des entreprises



4% du total des recettes du gouvernement convertes dans les rapports ITIE

Présidence : SE Charles Diby Kdufi; Ministre des Finances et de l'Economie

Coordinateur national:

M. N'dri Kdufi; Secrétaire permanent; Comité national de l'ITIE Côte d'Ivoire

Statut légal: Décret présidentiel N°2008-25 du 21 février 2008

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

www.itierca.org/

Secteur extractif: 20% du PIB Secteur extractif: 30% des exportations

STATUT ITIE

Candidat: 21 novembre 2008 Le Conseil évalue le rapport de Validation Priorités Production du 3ème FITI Report



Désagrégée

2 rapports couvrant 4 années

DERNIER RAPPORT · Publication 2010 Période couverte 2007-9 Désagrégée



US\$ 12 m Recettes du gouvernement

US\$ 12 m



Paiements des entreprises



5% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

US\$ 42.35 bn

US\$ 42.35 bn

Présidence : SE Sylvain Ndoutingaï; Minsitre d'Etat en charge des mines, Président du Comité de Coordination

Coordinateur national:

M. Robert Moïdokana; Secrétaire technique

Statut légal : Décret présidentiel

NORVÈGE

Les informations ITIE sont sur le site du gouvernement **www.oed.dep.no** Secteur extractif: 68% des exportations

STATUT **ITIE** Candidat: 11 février 2009 Date butoir de la Validation : DAA

Priorités Continuer à affiner le processus de déclarations et améliorer les activités de communication



2 rapports couvrant 2 années

DERNIER RAPPORT: Publication 2010 Période couverte 2009 Désagrégée



20% du total des recettes du gouvernement couvertes dans les rapports ITIE

Recettes du gouvernement

Paiements des entreprises

Présidence: M. Lars-Erik Aamot, Directeur général, Ministère du Pétrole et de l'Energie

Coordinateur national:

Mme Gro Anundskaas, Assistante au Directeur générale, Ministère du Pétrole et de l'Energie

Coordinateur national: M. Benedict Mushingwe

Statut légal : Régulation ITIE

TANZANIE

www.teiti.org

Secteur extractif: 18% du PIB

STATUT ITIE

Candidat: 16 février 2009

Date butoir de la Validation : 15 février 2011

Priorités

Finir le processus de Validation et production du

2ème rapport ITIE



Le Groupe de travail a 16 membres. La société civile a sélectionné 5 représentants. Les compagnies minières de petite taille ont deux représentants, à côté des 3 représentants issus de la Chambre des

Mines.

Présidence : Juge Marc Bomani

Statut légal : Décret présidentiel

GOUVERNANCE

MADAGASCAR

www.mines.gov.mg/eiti

Secteur extractif: 5% du PIB Secteur extractif: 9% des exportations

STATUT ITIE

Candidat : 22 février 2008 Date butoir de la Validation : 9 mars 2011

Priorités Publication du premier rapport ITIE en 2011



Le Groupe multipartite national a été formalisé en juillet 2010 avec 18 membres représentant de manière équitable le gouvernement, les ONG et les compagnies privées. De plus, il y a une assemblée nationale de parties prenantes composées de 90 personnes qui est chargée de superviser le travail du Groupe multipartite.

Présidence: M. Jaona A. Randrianarisoa; Secrétaire général du Ministère des Mines

Coordinateur national:

SE Tahiny Tsarabory Judicael; Ministre des Mines

Statut légal : Décret présidentiel

ALBANIE

STATUT ITIE

Candidat : 15 mai 2009

Date butoir de la Validation : 14 mai 2011 Priorités Publication du premier rapport ITIE en 2011



Le Groupe de travail ITIE s'est rarement réunit en 2010

Présidence : Neritan Alibali, Ministre adjoint de l'Economie, du Commerce et de l'Energie **Coordinateur national :** M. Shkelqim Hysaj, Director, ITIE Albanie

Statut légal : Décret ministériel

BURKINA-FASO

www.itie-bf.gov.bf/

Secteur extractif : 1% du PIB Secteur extractif: 2% des exportations



Candidat : 15 mai 2009

Date butoir de la Validation : 14 mai 2011 Priorités Publication du premier rapport ITIE en 2011



Un décret présidentiel en décembre 2008 a établi le Comité de Supervision et le Comité de Pilotage

Présidence: M. Daniel Bambara, Secrétaire général, Ministère de l'Economie et des Finances, préside le Comité de Pilotage

Coordinateur national: M. Dakar Djiri, Secrétaire permanent de l'ITIE Burkina Faso Statut légal : Décret présidentiel

GOUVERNANCE

MOZAMBIOUE

www.mirem.gov.mz/relatorios/itie/

Secteur extractif: 26% du PIB Secteur extractif: 42% des exportations

STATUT **ITIE**

Candidat : 15 mai 2009

Date butoir de la Validation : 14 mai 2011 **Priorités** Finir le processus de Validation et

production du 2d rapport ITIE



Le Comité de Coordination a été établi au début de l'année 2010. Le gouvernement, les compagnies privées et la société civile dispose chacun de 4 représentants. **Présidence :** Dr Abdul Razak Noormahomed, Ministre adjoint des Ressources minières

Coordinateur national : Dr Benjamin Chilenge, Coordinateur du Comité de Coordination, Ministère des Mines

Statut légal : Décret présidentiel

ZAMBIE

Secteur extractif: 24% du PIB Secteur extractif: 81% des exportations

STATUT **ITIE**

Candidat : 15 mai 2009

Date butoir de la Validation : 14 mai 2011

Priorités Publication du 1er rapport ITIE et début de

la phase de Validation



Le Conseil ITIE de Zambie a été formellement mis en place en février 2009. Le Conseil est présidé par le Secrétaire d'Etat au Trésor and comprend cinq représentants du gouvernement, cinq représentants de la société civile et cinq représentants des compagnies extractives. **Présidence :** M. Likolo Ndalamei, Secrétaire au Trésor

Coordinateur national: M. Sakwiba Lubasi, Directeur des ressources humaines et de l'administration, Ministère des Mines et du développement minier

Statut légal : Décret présidentiel

AFGHANISTAN

www.mdu.gov.af/?p=244

Secteur extractif: 1% du PIB
Secteur extractif: 3% des exportations

STATUT ITIE

Candidat : 10 février 2010

Date butoir de la Validation : 9 février 2012 **Priorités** Compléter l'étendue des déclarations pour le 1er rapport ITIE

Le Groupe multipartite s'est réunit deux fois en 2010 et semble fonctionner convenablement..

Présidence : Dr Omar Zakhilwal, Minsitre des Finances

Coordinateur national: M. Bashir Khan, Coordinateur National AITIE, Ministère des Finances

Statut légal : Décret présidentiel

IRAK

www.ieiti.org.iq/site/

Secteur extractif: 63% du PIB Secteur extractif: 98% des exportations

STATUT ITIE

Candidat : 10 février 2010

Date butoir de la Validation : 9 février 2012

Priorités Publication du premier rapport ITIE en 2011



Un Conseil des parties prenantes iraquien, composé de 20 personnes et présidé par le Secrétaire général du Conseil iraquien des Ministres, SE Ali Al-Allaq, a été établi en septembre 2010. Présidence: M. Alaa El-Deen, Inspecteur général, Ministère de l'Electricité Coordinateur national: M. Alaa El-Deen,

Inspecteur général, Minsitère de l'Electricité

Statut légal: Décret présidentiel

TCHAD

Secteur extractif: 7% du PIB

Secteur extractif: 93% des exportations

STATUT ITIE

Candidat : 16 avril 2010

Date butoir de la Validation : 15 avril 2012

Priorités Compléter l'étendue des déclarations

pour le 1er rapport ITIE



Un Haut Comité national apte à prendre des décisions, un Comité de Coordination et un Secrétariat technique ont été mis en place. Ces organes possèdent désormais leur règles internes et se réunissent régulièrement. Le Coordinateur national Mahamat Saleh Al-Habbo et le vice-Coordinateur Kana Nabia ont reçu leur mandat par décret le juillet 2010.

Présidence : SE Tabe Eugène N'Gaoulam, Ministre du Pétrole et de l'Energie

Coordinateur national: M. Mahamat Saleh Al-Habbo, Directeur du Secrétariat technique

Statut légal : Décret présidentiel

INDONÉSIE

Secteur extractif: 37% des exportations

STATUT ITIE

Candidat : 19 octobre 2010 Date butoir de la Validation : 18 octobre 2012

Priorités Compléter l'étendue des déclarations pour le 1er rapport ITIE



Les différentes Equipes de Transparence, mises en place par le gouvernement, se composent d'une Equipe de Coordination au niveau ministériel, une Equipe de Mise en oeuvre multipartite au niveau de la direction générale et une Equipe spéciale pour la formation d'un Secrétariat dirigée par l'ancien Vice-Président de la Commission de lutte contre la corruption Erry Riyana Hardjapamekas: erryrh@cbn.net.id. L'Equipe de mise en oeuvre multipartite se réunit régulièrement.

Présidence : SE Hatta Rajasa, Ministre de coordination des affaires économiques

Coordinateur national : Erry Riyana Hardjapamekas, Directeur de l'Equipe de mise en oeuvre

Statut légal : Décret présidentiel

TOGO

Secteur extractif: 25% du PIB Secteur extractif: 23% des exportations

STATUT **ITI**

Candidat : 19 octobre 2010

Date butoir de la Validation : 18 octobre 2012 **Priorités** Publication du premier rapport ITIE en 2011





Le Groupe multipartite comprenant un Conseil de Supervision et un Comité de Coordination a été établi en mars 2010.

Présidence : SE Dammipi NOUPOKOU; Ministre des Mines et de l'Energie préside le Comité de Pilotage

Coordinateur national : Kokou Didier Agbemadon; Coordinateur national de l'ITIE Togo

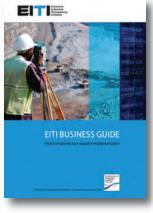
Statut légal : Décret présidentiel

Publications



Règles de l'ITIE comprenant le Guide de Validation

Cette publication rassemble les conditions requises pour la mise en oeuvre de l'ITIE. Elle comprend les Principes et Critères de l'ITIE, le Guide de Validation et les notes-directives émises par le secrétariat de l'ITIE reprenant les décisions prises par le conseil d'administration de l'ITIE. www.eiti.org/document/rules



Guide des Entreprises ITIE

Comment les entreprises peuvent soutenir la mise en œuvre de l'ITIE www.eiti.org/documentbusinessguide



La Transparence

Un guide pour la communication de l'ITIE www.eiti.org/document/communication



Les Fiches de renseignements sont de courts documents expliquant les éléments de la politique de l'ITIE:

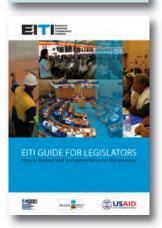
Fiche de renseignements sur l'ITIE

Comment soutenir l'ITIE – Entreprises

Comment soutenir l'ITIE – Entreprises non-extractives

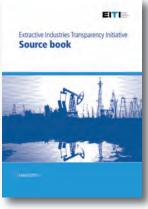
Messages de soutien à l'ITIE de dirigeants et d'institutions soutenant

Fiche de renseignements sur la validation



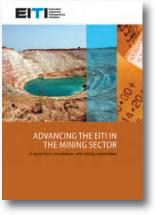
Guide ITIE à l'attention des législateurs

Comment les élus peuvent soutenir et renforcer la transparence des ressources www.eiti.org/document/ parliament



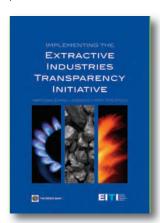
Le Livre Source de l'ITIE

Un guide pour assister les pays mettant en œuvre l'ITIE www.eiti.org/document/ document/sourcebook



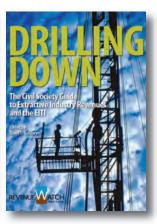
Promouvoir l'ITIE dans le secteur minier

Un rapport contenant des contributions des acteurs du secteur minier www.eiti.org/document/mining



Mise en œuvre de l'ITIE

Appliquer les leçons tirées de la pratique (par la Banque Mondiale) www.eiti.org/document/document/im plementingtheeiti



Dans les profondeurs des industries extractives

Un guide de la société civile sur l'ITIE (par RWI)
www.eiti.org/document/civilsocietyim
plementation



Rapport de suivi ITIE 2009-2011

Cette publication souligne les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ITIE depuis la Conférence mondiale de l'ITIE à Doha en février 2009. Il a été lancé lors de la Conférence mondiale de l'ITIE à Paris en mars 2011. . www.eiti.org/document/ progressreport Les revenus générés par l'extraction de ressources naturelles ont souvent fait l'objet de critiques en raison de leur mauvaise gestion, qui sous le voile du secret, alimente des réseaux de corruption. Au cours de la dernière décennie, cette mauvaise image a changé. Une coalition composée de cinquante pays et de plus de cinquante des plus influentes compagnies extractives coopère désormais avec la société civile pour rendre plus transparente la gestion des ressources naturelles. Dans 33 pays riches en ressources, les entreprises et les gouvernements se sont engagés à publier ce qu'ils paient et ce qu'ils reçoivent, à travers la mise en œuvre du standard mondial de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). Les citoyens de ces pays peuvent désormais savoir combien leurs gouvernements perçoivent en revenus extractifs et demander des comptes à leurs dirigeants.